

BOURASSA L'AFFIRME

L'entretien des F-18 est
« vital » pour le Québec

■ Le contrat d'entretien des chasseurs F-18 n'est peut-être pas le contrat du siècle comme le disait la semaine dernière le premier ministre du Canada Brian Mulroney, mais il est tout de même « vital » pour l'économie montréalaise, estime son homologue québécois Robert Bourassa.

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

Le premier ministre du Québec en est convaincu. « Peut-être qu'on peut trouver des contrats plus élevés. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que dans le domaine de la haute technologie — une des options les plus importantes pour la croissance économique de Montréal et de Québec — ce contrat est vital », a-t-il déclaré hier en interview.

S'il se garde bien de vouloir mettre en contradiction son homologue fédéral, M. Bourassa n'a guère le goût de l'imiter en minimisant l'importance de cette transaction de \$1,2 milliard, répartie en tranches de \$50 millions annuellement.

Et il indique au premier ministre fédéral la bonne façon d'analyser les répercussions de la décision qu'il devra prendre dans quelques semaines. « Il faut regarder l'importance du contrat sous l'angle de l'économie de la région de Montréal. »

Prêcher par l'exemple

Ottawa, ajoute M. Bourassa, aurait une occasion en or de prêcher par l'exemple en optant pour Canadair plutôt que pour le consortium Bristol-Litton.

Le premier ministre Mulroney n'a-t-il pas lui-même indiqué à Terre-Neuve qu'il voulait rétablir l'équilibre entre les grandes régions du pays et faire en sorte que le chômage ne soit pas plus élevé à l'Est qu'au Centre ou qu'à l'Ouest, affirme M. Bourassa.



Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

Si on ajoute à ces considérations d'ordre politique l'expertise du Québec dans le domaine aéronautique, « nous avons d'excellentes chances », persiste à croire M. Bourassa, qui s'adressait aux journalistes peu après le lancement de la campagne de financement 1986 du Parti libéral du Québec.

Moins d'un an après les élections générales, les libéraux ne font pas relâche. Sous le thème « J'y vois personnellement », ils visent à recueillir \$3,5 millions dans le grand public. C'est à

dire trois fois et demie plus que le Parti québécois. On pense déjà à l'avenir puisque le quart des sommes recueillies seront réservées aux prochaines élections générales.

« Quand l'Opposition (péquist) va s'en rendre compte, elle va probablement repartir en vacances », a lancé à ses partisans le chef du parti, qui ajoutait plus tard, toujours à propos du Parti québécois de Pierre Marc Johnson : « On a aussi besoin de leurs conseils que des nudistes d'un manteau de fourrure ».

À l'extérieur du Québec, le PLQ a la réputation d'être en si bonne santé financière qu'un parti politique de Haiti l'a approché pour obtenir un prêt. Ainsi qu'un parti libéral de l'Ouest du pays.

Coulombe

Par ailleurs, au cours de son entretien avec les médias, M. Bourassa a nié la nouvelle publiée à la une de l'édition de samedi de LA PRESSE qui laissait entendre que le président d'Hydro-Québec pourrait quitter ses fonctions.

Pures spéculations journalistiques que tout cela, rétorque M. Bourassa. « Personne » à son cabinet ou au gouvernement n'a réclamé la tête de M. Coulombe, « qui a toute la confiance du gouvernement et du chef du gouvernement » et qui s'est « remarquablement » acquitté de ses fonctions.

À propos des procureurs de la Couronne, le premier ministre doit rencontrer au début de la semaine son ministre de la Justice Herbert Marx pour discuter des dispositions à prendre. Entre-temps, M. Bourassa préfère se garder de déclarations publiques.

Le premier ministre n'ignore pas les conditions faites aux procureurs québécois de la Couronne. Non plus le contexte dans lequel ils font valoir leurs revendications. « Les décisions qu'on pourrait apporter dans un secteur, il faut en évaluer l'impact qu'elles pourraient avoir sur tous les autres secteurs », dit-il.

En somme, comme l'expliquait un attaché politique du premier ministre, Québec ne peut pas se permettre d'accorder à un groupe un statut spécial, peu importe le bien-fondé de sa cause. Les répercussions pourraient être dévastatrices. « Après ce serait les infirmières, puis les juges. Ça ne finirait plus », a-t-il dit.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Les libéraux veulent
amasser \$3,5 millions

■ QUÉBEC — Les libéraux de Robert Bourassa espèrent recueillir \$3,5 millions au cours de leur campagne annuelle de financement qui s'étendra jusqu'au 30 novembre prochain.

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

Cette campagne a été lancée hier à Montréal puis, deux heures plus tard, à Québec par le chef du PLQ, le premier ministre Robert Bourassa, et le ministre d'État aux Pêcheries, M. Robert Dutil, qui présidera cette levée de fonds.

À Montréal, 10 ministres, une trentaine de députés et une foule que les organisateurs évaluaient à 3 000 partisans s'étaient donnés rendez-vous au Vieux-Port pour une épluchette de blé d'Inde.

Le même scénario s'est déroulé deux heures plus tard à Québec alors que cette fois, environ 2 000 personnes s'étaient réunies dans une tente au Vieux-Port pour le lancement de cette campagne.

La campagne libérale de financement, qui avait été un véritable succès en 1985 avec \$5 millions de fonds amassés, est « un signe de force et de santé » pour le Parti libéral, a dit M. Bourassa.

Le premier ministre a vanté le fait que l'avènement du Parti libéral au pouvoir le 2 décembre dernier avait « changé le climat au Québec », au point que les prévisions d'investissements pour 1986 marquent une augmentation de 7 p. cent actuellement, 4 p. cent de mieux que les prédictions de janvier dernier.

« C'est parce que l'État responsable a remplacé l'État-spéculateur », a lancé M. Bourassa devant ses partisans.

Le thème de la levée de fonds des libéraux cette année est « J'y vois personnellement ».

Les solliciteurs qui feront le tour des 300 000 membres en règle du parti dans les prochaines semaines sont munis de chéquiers contenant un message du premier ministre. M. Bourassa y souligne sa « politique budgétaire responsable » et les « réalisations » que son gouvernement, a selon lui, apportées depuis décembre dernier : désengorge-

ment des salles d'urgence, hausse du salaire minimum, révision des sociétés d'État, abolition de la surtaxe sur les carburants en régions éloignées et réexamen des programmes sociaux.

Transparence

Enfin, M. Bourassa a expliqué à la presse qu'il avait donné des directives pour que le rapport financier annuel présenté par le Parti au Directeur général des élections soit cette fois-ci « plus transparent ».

« Si cette amélioration n'amène pas de coûts considérables, nous allons y procéder », a dit le premier ministre.

Depuis 1984, le PLQ rendait publique, conformément à la Loi sur le financement des partis politiques, la liste de tous ses contributeurs de plus de \$100.

Toutefois, la liste présentée par le PLQ était informatisée,

sans aucun ordre apparent, de sorte qu'il était impossible de s'y retrouver facilement.

M. Bourassa a expliqué que cette méthode serait changée cette année à condition que ce changement n'engendre pas de coûts supplémentaires.

L'opposition péquiste avait dénoncé cette façon de procéder du Parti libéral, estimant qu'il s'agissait d'un manque de transparence et d'une tentative de dissimuler dans les faits les baillleurs de fonds du PLQ.

Rappelons que la loi limite à \$3 000 par année le maximum des dons qu'un électeur peut verser à un parti politique. Seul un électeur, et non une compagnie ou un syndicat, peut verser des dons.

La loi oblige également la publication de tous les contributeurs ayant versé \$100 et plus.

Turner craint que la
démission de Bosley ne
nuise à son successeur

■ OTTAWA — La décision de M. John Bosley de démissionner comme président de la Chambre des communes pourrait causer de très sérieux ennuis à son successeur.

Tel est l'avis qu'a formulé le chef libéral John Turner qui soutient que la démission pourrait effriter l'institution même du président qui joue réellement le rôle d'arbitre sur le parquet de la Chambre des communes. M. Turner a fait savoir qu'il avait discuté de ce sujet avec M. Bosley lors d'une brève rencontre que les deux hommes ont eue avant que le président annonce, vendredi dernier, qu'il descendrait de sa tribune présidentielle le 1er octobre prochain.

Le chef libéral et son homologue Ed Broadbent, du Nouveau parti démocratique, ont tous deux affirmé leur conviction selon laquelle c'est le premier ministre Brian Mulroney ou ses conseillers politiques qui ont orchestré toute l'affaire pour que M. Bosley quitte son poste.

M. Turner a ajouté, lors de

l'émission de télévision *Question Period*, qu'en dépit du climat orageux qui régnait lors de la période de questions à la Chambre des communes, les libéraux sont satisfaits du travail de M. Bosley comme président de la Chambre qu'ils considèrent comme un arbitre de grande neutralité. Enregistrée vendredi, l'émission a été télédiffusée hier, par le réseau CTV.

M. Turner n'y a toutefois pas expliqué pourquoi la démission de M. Bosley allait nuire au prochain président.

De l'avis du chef libéral, les temps ont bien changé à la Chambre des communes : « C'est l'une des fonctions les plus difficiles au pays, surtout depuis que les débats de la Chambre sont télévisés. C'est maintenant grand ouvert, c'est un spectacle, c'est de la confrontation et c'est dur. Mais c'est moins dur que de l'époque de John A. Macdonald ou John Diefenbaker et M. Pearson, lorsque j'ai fait mon entrée au parlement. »

— Presse Canadienne

Le PQ réussit à
mettre de l'ordre
dans la liste des
donateurs du PLQ

■ QUÉBEC — Le Parti québécois s'est doté d'une arme redoutable au cours de l'été : il a mis en ordre alphabétique la liste des donateurs qui ont financé le Parti libéral en 1985.

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

Les services de recherches péquistes ont également réussi à répartir ces donateurs libéraux selon le district électoral qu'ils habitent.

Rappelons que pour se conformer à la Loi sur le financement des partis politiques, les libéraux avaient publié le printemps dernier la liste de tous ceux qui ont versé plus de \$100 à leur caisse électorale.

Mais le document alors rendu public par le Parti libéral avait été imprimé sans aucun ordre apparent, sans déceler les contributeurs par ordre alphabétique ou par ordre de comté.

Cette liste ressemblait à un bottin téléphonique dont les noms ne seraient pas disposés par ordre : elle était en conséquence impossible à consulter.

Cette façon de procéder avait été sévèrement critiquée par le Directeur des élections, M. Pierre-F. Côté, qui est aussi responsable de l'application de la Loi sur le financement des partis politiques.

Selon M. Côté, publier une liste en désordre et inutilisable revenait à transgresser l'esprit de la loi.

Au cours de l'été, le Parti québécois a décidé de procéder lui-même au travail de bédiction qui consistait à classer la liste libérale, longue de 854 pages et contenant 10 954 noms.

Désormais, dès que le gouvernement procédera à une nomination ou octroiera un contrat à une entreprise, l'opposition péquiste pourra savoir immédiatement si l'heureux bénéficiaire avait aidé financièrement la cause libérale.

lors de l'élection du 2 décembre dernier.

Détails

Le classement des contributeurs à la caisse électorale libérale, dont la Presse Canadienne a pu prendre connaissance, révèle un certain nombre de détails intéressants : ■ une large majorité de souscripteurs libéraux proviennent des districts électoraux de l'ouest de Montréal ;

■ plusieurs chèques de contributions sont parvenus en novembre et décembre 1985, lorsqu'il est devenu évident, puis officiel que le parti remportait les élections du 2 décembre.

À la suite de la répartition des donateurs libéraux par origine de comté, il faut 40 pages pour contenir, à raison de 15 noms par page, la liste des donateurs de \$100 et plus donnant une adresse dans le comté de Saint-Louis, et 38 pages pour celle de Westmount tandis que dans un comté francophone de l'est de Montréal comme celui de Sainte-Marie, on ne compte que 7 contributeurs libéraux de plus de \$100.

Signalons que la campagne de financement libérale en 1985 avait rapporté \$6,4 millions.

La majeure partie de ces dons, soit \$5 millions ou 77,5 p. cent, provenaient de souscriptions supérieures à \$100. La Loi force tout parti politique à publier la liste des souscripteurs qui fournissent \$100 ou plus à la caisse.

La loi fixe également le maximum des dons à \$3 000 par année par personne et interdit les contributions de « personnes morales », c'est-à-dire de compagnies ou d'associations.

Un porte-parole du Parti québécois a indiqué à la Presse Canadienne que l'opposition allait encore elle-même cette année « démêler » la liste des donateurs libéraux si le parti gouvernemental persistait à présenter au Directeur des élections une liste indechiffrable.

SONDAGE GALLUP

OUI au régime de
rentes pour les
femmes au foyer

■ Les Canadiens sont en grande majorité favorables à ce que les femmes au foyer bénéficient du régime de rentes du Québec ou du régime de rentes d'Ottawa. Un récent sondage Gallup démontre que 82 p. cent des Canadiens sont pour la participation des femmes au foyer à un régime de rentes gouvernemental. Seulement 15 p. cent s'y opposent.

Le consensus n'est pas aussi large sur la question du versement de la contribution mensuelle aux régimes de rentes. Environ la moitié (55 p. cent) des personnes interrogées estiment que la contribution doit provenir en partie des taxes gouvernementales et en partie du revenu de la famille des femmes au foyer. Seulement 22 p. cent émettent l'opinion que les taxes gouvernementales doivent acquitter la totalité de la facture tandis que 16 p. cent estiment que la contribution doit être prélevée exclusivement sur le revenu de la famille des femmes au foyer.

Il n'y a pas de différence notable entre les réponses des hommes et des femmes non plus que dans les résultats provenant des diverses régions.

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées pendant la première semaine d'août, auprès de 1 029 adultes âgés de 18 ans et plus. Un tel échantillon est, 19 fois sur 20, précis à quatre points près.

La question était la suivante : « Pensez-vous, par principe, que les femmes au foyer, qui n'ont pas d'emploi à l'extérieur, devraient avoir droit au régime de rentes du Canada ou au régime de rentes du Québec ou qu'elles ne devraient pas y avoir droit ? Si les femmes au foyer qui n'ont pas d'emploi à l'extérieur avaient droit à un régime de rentes gouvernemental, qui devrait acquitter les contributions mensuelles ? »

	TOTAL
Les femmes au foyer devraient participer	82%
Les femmes au foyer ne devraient pas participer	15
Ne savent pas	3
Contributions venant en partie des taxes gouvernementales et en partie du revenu de la famille des femmes au foyer	55%
Contributions provenant exclusivement des taxes gouvernementales	22
Contributions provenant exclusivement du revenu de la famille des femmes au foyer	16
Ne savent pas	7

Sixième
jour de
grève
illégal
à T.-N.

■ SAINT-JEAN, T.-N. — Quelque 5 500 fonctionnaires provinciaux de Terre-Neuve doivent aujourd'hui recevoir des appuis importants dans la grève illégale qu'ils ont déclenchée, il y a maintenant six jours, alors que Mme Shirley Carr et M. Bob White doivent leur rendre visite sur leurs lignes de piquetage.

Mme Carr, présidente du Conseil du travail du Canada, et M. White, le chef du Syndicat canadien des travailleurs de l'automobile, sont à Saint-Jean et doivent participer, durant quatre jours, à la réunion du bureau de direction du CTC, le plus important syndicat au pays.

Cette réunion devrait permettre d'attirer l'attention de la population sur la grève des fonctionnaires de Terre-Neuve ; les grévistes, qui sont employés dans les secteurs des transports, des travaux publics de même que la fonction publique générale et qui en sont à leur deuxième arrêt de travail cette année.

Ils désirent obtenir la parité salariale avec les employés d'hôpitaux et l'abolition de la Loi 59, qui limite le droit de grève des fonctionnaires provinciaux.

Les grévistes, qui sont sans contrat de travail depuis avril 1984, ont fait une grève de cinq semaines au printemps, mais ils avaient réintégré leurs postes après de présumées concessions de la part du premier ministre Brian Peckford et son gouvernement conservateur.

Mercredi dernier, premier jour de grève, la police a procédé à l'arrestation de 28 personnes, dont les négociateurs syndicaux Tom Hanlon et Hak MacKeil ; les deux hommes sont demeurés derrière les barreaux après avoir refusé, vendredi, d'obéir à une condition de libération sous caution, celle de rester loin des lignes de piquetage.

— Presse Canadienne

Un conseil qui ne recommande rien

Des recommandations du conseil consultatif des aéroports concernant Dorval et Mirabel? Il n'y en aura pas...

Et pourtant. C'est en avril 1985 que le ministre fédéral des Transports de l'époque, M. Don Mazankowski, créait le comité chargé de conseiller le gouvernement sur cette question que l'on savait difficile et complexe. Il nommait alors 14 membres provenant des milieux politiques et économiques touchés par le problème des deux aéroports. Et, à la tête de ce groupe, il plaçait un président, M. Jean-Pierre Sauriol, déjà président de la Chambre de commerce de Laval. Donc, représentant des intérêts évidemment définis.

Après 16 mois de travail, le comité doit maintenant remettre un rapport. Mais il s'avoue incapable de présenter des recommandations. Le comité n'a engendré d'autre accord que celui d'un aveu de désaccord. Ce qui signifie que le gouvernement se trouve dans la même situation qu'il y a un an ou deux: Gros Jean comme devant. À quoi ça sert, un conseil consultatif?

Celui-là était pourtant important: il fallait trouver une solution à un problème néfaste à Montréal. Le comité devait sûrement disposer de l'information que tous ceux qui s'intéressent à la question possèdent déjà et qui prouve, noir sur blanc, que Toronto est en train de bouffer Montréal au plan des transports aériens. Pourquoi? Parce que Montréal offre aux voyageurs et aux transporteurs des conditions difficiles, peu pratiques et peu profitables. Ceux qui en doutent n'ont qu'à relier les taux de croissance respectifs des aéroports des deux villes: Dorval se défend mal et Mirabel agonise, alors que Toronto grandit.

Le mandat du conseil était de sauver l'un et l'autre des deux aéroports de Montréal. Or, aujourd'hui, c'est justement cette prémisse qu'il faut mettre en doute. Il apparaît de plus en plus évident qu'il faudra sacrifier Mirabel ou Dorval. L'hypothèse n'a rien de réjouissant pour ceux qui se préoccupent de logique administrative et de rentabilité des équipements existants. Mais que la perspective plaise ou non, il faut l'envisager. Donc, dès le départ, avec un mandat trop limité, le comité consultatif ne pouvait convenablement accomplir son rôle.

Pire encore: on savait que le débat, en soi économique, était devenu fortement politique. Mais le jeu politique s'est fait à voix basse: le représentant du Québec n'a pas voulu prendre position officiellement, pas plus que celui de la Communauté urbaine, laissant les Chambres de commerce s'exprimer à haute voix. C'est ainsi qu'on a entendu celle de Montréal favoriser très clairement Dorval; mais le président du conseil, lui, ne peut absolument pas se séparer de la défense de Mirabel, tout juste à côté de chez lui. D'où l'imbricolage.

Donc, dès le départ, avec le choix des représentants, on pouvait s'attendre à une impasse parce que les forces économiques sont, ici comme ailleurs, dominées par les enjeux politiques. C'est un autre dossier F-18 transposé sur un plan local.

Résultat: on remet le tout, encore une fois, entre les mains du ministre des Transports, qui est maintenant M. John Crosbie, de Terre-Neuve, assisté du ministre d'État québécois André Bissonnette. Que peuvent décider ces nouveaux venus dans ce terrible dossier?

«C'est une décision qui risque de coûter cher», a dit un porte-parole du ministère. C'est évident: on a trop laissé s'embrouiller les cartes pour parvenir à une conclusion raisonnable et raisonnablement acceptée. La lumière ne vient pas des ténèbres.

Jean-Guy DUBUC

Autre opération ratée par le PC

La réunion extraordinaire de deux jours du Conseil des ministres conservateurs, à Montréal, la semaine dernière, était une opération de «marketing» politique. On peut en effet s'interroger sur l'utilité de ce «sommet» qui visait essentiellement à préparer la rentrée parlementaire prévue pour octobre prochain.

On a pu apprendre que les projets de relance du gouvernement fédéral pour Montréal ne sont pas encore prêts. Mais le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, a simplement fait un rapport d'étape du comité dont il est responsable devant ses collègues du cabinet. Il n'a pas voulu en dire plus. En recoupant certaines confidences, on a pu en conclure que ce plan de relance économique serait élaboré autour de sept axes de développement. Mais tout cela demeure encore très imprécis et laisse place à toutes sortes d'interprétations.

M. Mulroney, en conférence de presse, a expliqué que le retard de son administration pour passer à l'action dans ce cas considéré comme urgent s'expliquait par le fait que «l'on veut éviter les affaires de broche à foin».

Manifestement, le cabinet conservateur s'était surtout réuni pour marquer de façon significative son deuxième anniversaire de la prise de pouvoir. Rencontre privée de M. Mulroney avec le club select de ses amis personnels; réunion avec les partisans conservateurs; tête-à-tête avec son homologue du Québec, M. Robert Bourassa, ont été les faits saillants de ces deux jours.

C'est à l'issue de ce rendez-vous avec M. Bourassa que les Québécois ont appris que le contrat d'entretien des F-18 revendiqué par Canadair était «modeste». Et que l'on ne saurait pas avant plusieurs mois si la société montréalaise, en concurrence avec une entreprise de Winnipeg, aurait gain de cause.

Après une déclaration de ce genre, on peut croire que les jeux sont déjà faits et que Montréal ne sortira pas gagnant dans ce dossier pourtant très important pour assurer sa vocation aéronautique. Il est vrai, comme l'a dit M. Mulroney, que le contrat d'entretien ne représente pas une somme énorme pour les 20 prochaines années.

Mais ce n'est pas là l'enjeu véritable. Ce qui est important dans ce dossier, c'est la résultante de la recherche et du développement technologique qui en découlera et qui aurait été un atout majeur pour Canadair et pour le Québec. M. Mulroney ne semble pas en être conscient, lui qui a avoué candidelement que «gouverner n'est pas une tâche pour les petits garçons».

On peut aussi s'interroger sur l'ignorance «géographique» de certains membres du cabinet concernant Montréal. Comme M. Benoit Bouchard, un des principaux ministres du Québec, qui ne savait pas où était situé le complexe Desjardins. Pourtant, ce dernier est visible et situé en face du complexe fédéral Guy-Favre où se tenait la réunion du cabinet...

Le gouvernement conservateur, qui avait siégé auparavant dans les provinces maritimes, souffre d'un problème de visibilité. Il est en sérieuse difficulté dans l'opinion publique depuis plusieurs mois, comme l'indiquent les nombreux sondages.

On tente de corriger cette situation comme on peut. Mais il ne semble pas qu'on ait retenu la bonne formule pour y remédier. Malgré la présence orchestrée des ministres sur les ondes de la radio, de la télévision et dans les journaux, il n'est rien sorti de tangible de ce blitz politique. La réunion aurait bien pu se tenir à Ottawa. Au moins on aurait évité des dépenses inutiles. Le déplacement de 40 cabinets ministériels et de la sécurité qui entoure tout ce beau monde est un véritable gaspillage d'énergie et, surtout, de fonds publics. Les résultats d'un tel déplacement n'en valaient pas la peine.

Jacques BOUCHARD



(Droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Le sursaut de terrorisme à Istamboul et Karachi

La plupart des nations d'Occident ont supprimé la peine de mort. Pourtant, des terroristes, sous prétexte d'instaurer un ordre international plus juste et une société moins opprimante, éliminent de sang-froid les personnes qu'ils désignent comme symboles de l'impérialisme américain ou sioniste. La peine capitale a changé de mains comme le soulignait, dès 1981, l'éminent politologue Maurice Duverger.

La flambée de violence politique, qui a marqué le dernier week-end, illustre le caractère implacable du nouvel extrémisme palestinien-islamique. Pendant qu'une trentaine de personnes célébraient le Sabbat, à la petite synagogue Neve Shalom, la plus importante d'Istanbul, deux hommes, s'exprimant en arabe, ont mitraillé à mort environ 24 fidèles (dont 7 rabbins) et incendié le lieu de culte à l'aide de combustible et d'explosif. Le carnage a duré moins de cinq minutes.

L'on partage volontiers l'indignation du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, qui trouve éminemment odieux d'attaquer des gens livrés à une activité aussi pacifique que la prière. C'est le symbole religieux de leur identité juive qui était visé et pour lequel ils ont été preste-

ment exécutés. Selon un modèle devenu traditionnel depuis 1980, lors de l'attentat de la rue Copernic à Paris, des synagogues ont successivement explosé à Vienne, Anvers, Rome, Johannesburg, Buenos Aires et Copenhague. La déflagration entraînait souvent quelques morts et plusieurs blessés.

Au lieu de s'en prendre aux instruments militaires, politiques et économiques de l'État hébreu, ce terrorisme prend d'assaut le cœur même de la tradition juive. Et sans laisser l'ombre d'une chance, ou quelque ouverture à une négociation. Puisqu'il s'agit d'un assassinat sélectif.

Certes, le terrorisme est la nouvelle forme de guerre que se livrent, directement ou par groupes interposés, des gouvernements en conflit. Mais, même sous cet éclairage, le massacre de la synagogue d'Istanbul, si l'on en réfère aux standards internationaux actuels, entrerait dans la catégorie des crimes de guerre.

Le détournement d'un Boeing 747 de la Pan Am, à Karachi au Pakistan, reste un acte de piraterie dans la lignée de ceux qui affligent l'aviation civile internationale depuis deux décennies. Quant à son déroulement, il suit une tendance qui s'est

dessinée plus récemment: l'on voit poindre une petite chance de négocier pour sauver la vie des otages puis, soudain, tout se gâte lamentablement par un bain de sang.

Amorcé avec une dextérité toute professionnelle, par quatre ou cinq terroristes, sous couvert de l'uniforme bleu d'agents de sécurité et munis d'un camion d'apparence très officielle, le coup audacieux a ensuite dégénéré, d'abord par une première mort et plus tard dans une énorme confusion. Lorsque les lumières ont flanché ou que les négociateurs sont arrivés sur la piste, les pirates ont cru à une tentative de donner l'assaut et se sont mis à tirer pendant que des passagers fuyaient par les sorties d'urgence. Le bilan: au moins 15 morts et 127 blessés.

Il faut cependant se réjouir de voir la Maison-Blanche démontrer une certaine prudence. En l'absence de preuves irréfutables, l'administration Reagan évite de relier formellement les pirates de l'air de Karachi (originaires de pays arabes diversifiés, semble-t-il) à un groupe révolutionnaire précis. De même, le président des États-Unis s'abstient de ses habituelles diatribes contre le leader libyen, le colonel Kadhafi, dont le parrainage n'est pas clairement établi.

Le commandant et deux membres d'équipage furent critiqués pour avoir, grâce à leur dispositif spécial dans le cockpit, abandonné l'avion et quatre cents passagers à leur sort. Mais reste à savoir si, compte tenu de la valeur d'otage que représentent des pilotes, on peut leur appliquer la même obligation morale stricte qu'au capitaine de navire, qui doit quitter le dernier en cas de naufrage. De plus, le départ des pilotes a nécessité une négociation pour la venue d'un nouvel équipage. Ce qui a permis de gagner un peu de temps.

L'aspect le plus ridicule de cette affaire vient de ce que l'aéroport de Karachi venait d'être déclaré «sécuritaire sous tous rapports», à la suite de trois inspections échelonnées sur la dernière année. Qu'on ait pu bernier les gardes de sécurité avec des déguisements et peut-être même une dose de complicité au sein du personnel, cela démontre que la sécurité aérienne ne saurait plus se mesurer uniquement au détecteur magnétique ou par les rayons X. Les méthodes devront se raffiner et contrôler notamment avec rigueur l'identité et la fiabilité des divers préposés ayant accès aux avions.



Frédéric Wagnière

Le réalisme agricole n'est pas utopique

L'Union des producteurs agricoles estime qu'il est utopique de vouloir libéraliser complètement les marchés agricoles (voir sa lettre ci-contre). Elle a parfaitement raison mais elle néglige d'ajouter que nous n'avons d'autre choix que de tendre vers une libéralisation, même si elle est imparfaite.

L'agriculture est, il est vrai, «une formidable force économique». Or, la protection par l'État, sous forme de subventions, tarifs, quotas à l'importation et contingentement de la production, diminue cette force. Selon une étude de la Banque mondiale, les politiques agricoles de la Communauté européenne, du Japon et des États-Unis leur coûtent des milliards de dollars par an. La baisse de l'efficacité de l'économie canadienne, suite aux programmes gouvernementaux, serait beaucoup plus faible pour le Canada car le degré d'intervention étatique est moins fort. L'efficacité de l'agriculture canadienne souffre toutefois aussi des politiques européennes, japonaises et américaines. La perte économi-

que est donc un problème mondial.

Les Canadiens consentent, sans doute, à supporter des coûts raisonnables pour permettre la survie d'une agriculture forte et surtout d'une agriculture familiale. Ce type d'exploitation joue un rôle social reconnu un peu partout. Le rapport de la Commission Macdonald ajoute que le «propriétaire exploitant gère probablement mieux ses ressources et utilisera moins d'énergie et d'engrais chimiques que les agriculteurs exploitant une ferme en société».

Le même rapport constate, cependant, que certaines politiques gouvernementales ne facilitent pas la création de nouvelles exploitations par des jeunes. Au sujet des offices de commercialisation qui gèrent les approvisionnements, comme pour le lait et les oeufs, la Commission dit ceci: «Les offices de commercialisation profitent très peu aux nouveaux exploitants qui doivent acheter leur quota. Il est possible, certes, que quelques bénéficiaires des offices de commercialisation vivent

encore sur leur exploitation; beaucoup d'entre eux, néanmoins, ont vendu leur quota et se sont retirés.»

Selon l'étude de la Banque mondiale, le droit de vendre le lait d'une vache en Colombie-Britannique est huit fois supérieur au prix de la vache elle-même. Le coût des quotas s'ajoute ainsi au capital nécessaire pour créer une nouvelle exploitation, mais cet excédent est payé sous forme de rente et ne représente pas un investissement rentable dans l'agriculture.

Avant de s'attaquer au problème du commerce international du blé et d'autres denrées, le Canada peut assainir certains marchés agricoles internes et donner une plus grande chance aux exploitants dynamiques. Il paraît, certes, injuste de vouloir priver les agriculteurs de subventions alors que tant d'autres entreprises en obtiennent. Beaucoup de subventions dans l'industrie et le commerce sont injustifiées et l'on peut espérer qu'à la suite du rapport Nielsen elles seront accor-

dées plus judicieusement. Toutefois, il existe peu d'industries qui dérivent autant vers une dépendance excessive de l'État que l'agriculture.

Mais le problème de l'heure pour le Canada est celui du marché international du blé où les États-Unis sont prêts à utiliser leurs moyens financiers énormes pour faire échec aux exportations indument subventionnées de l'Europe. Le Canada, l'Australie et l'Argentine seront les premiers à faire les frais d'un tel affrontement. Le Brésil, l'Uruguay et la Thaïlande courent le même danger pour d'autres produits. Ces six pays doivent faire comprendre aux États-Unis et à l'Europe que l'escalade des subventions sera la ruine des agriculteurs les plus productifs dans le monde.

Le Canada n'a pas à donner l'exemple de façon suicidaire. Mais s'il veut se faire écouter, il doit au moins avoir une politique agricole cohérente au lieu d'un ramassis de mesures qui ne sont même pas toujours à l'avantage des agriculteurs.

DOCUMENT

Le taux d'analphabétisme reste élevé

Lorsque, en 1966, l'ONU décrétait le 8 septembre «Journée internationale de l'alphabetisation», bien peu de pays industrialisés se sentaient directement concernés par le problème de l'analphabétisme autrement que par les programmes de coopération ou de soutien qu'ils avaient développés pour aider les pays en voie de développement à lutter contre ce problème de taille, frein au développement.

Assez curieusement, 20 ans plus tard, en 1986, tous les pays se sentent directement concernés. La quatrième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, qui s'est tenue en mars 1985, à Paris, a mis en évidence la présence, dans les pays industrialisés, d'un nombre croissant d'analphabètes fonctionnels. Malgré les efforts majeurs consentis pour développer l'accessibilité des jeunes à l'éducation, on constate encore un taux d'analphabétisme élevé. On réalise aussi qu'un nombre important de jeunes ont parfois complété près de dix années de scolarité sans pour autant maîtriser les connaissances de base essentielles pour pouvoir fonctionner «normalement» dans notre société.

Comment expliquer ce phénomène? Les connaissances de base «essentielles» il y a 20 ans ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Les transformations technologiques des dernières années ont transformé considérablement la nature de la formation de base nécessaire «pour pouvoir fonctionner normalement dans une société en évolution constante». Si, il y a quinze ans à peine, une scolarité minimale de 9 années permettait, entre autres, de trouver un emploi, on constate aujourd'hui que la formation de base exigée par les employeurs ou permettant l'accès à la formation professionnelle correspond au minimum au diplôme de fin d'études secondaires. Mais, indépendamment des besoins liés au travail, l'accès à l'information, la participation à la vie démocratique exigent une formation de base beaucoup plus large et polyvalente. Les besoins en formation ont donc évolué et continuent d'évoluer rapide-

ment... tout comme le nombre de personnes analphabètes risque d'augmenter si nous n'intervenons pas rapidement.

Analphabète dans un pays «scolarisé»

Être analphabète dans un pays scolarisé, c'est être marginal, isolé, souvent méprisé. Les personnes analphabètes se cachent, se taisent. Elles se sentent responsables de leur échec scolaire et n'osent pas s'afficher de peur d'être ridiculisées. Après de nombreux échecs dans des recherches d'emploi où il y a presque toujours un formulaire à remplir, elles démissionneront et n'auront pas d'autres choix que de survivre à travers des programmes d'aide sociale. Certaines tenteront de retourner aux études mais pour la plupart, le temps nécessaire pour compléter leur formation de base, tout comme l'absence de perspectives réelles d'avenir, viendront à bout de leur motivation.

Ce qui caractérise aussi les personnes analphabètes, c'est leur insécurité, leur manque de confiance. Ces dernières ont généralement vécu de nombreux échecs scolaires et sont persuadées qu'elles ne peuvent pas apprendre. La première étape du travail d'alphabetisation est donc de tenter de leur redonner confiance en leurs capacités intellectuelles, de valoriser leurs acquis et de leur donner le goût d'apprendre. Ce travail est encore plus difficile pour ceux qui interviennent auprès des jeunes qui viennent à peine de quitter l'école. Ces derniers voient difficilement comment ils pourraient réussir ce qu'ils ont fait hier. Que faire avec ces jeunes analphabètes, mais aussi, comment faire en sorte que les jeunes ne sortent plus de l'école sans avoir acquis une formation de base complète? Ce sont des questions auxquelles nous devons répondre rapidement si nous ne voulons pas sacrifier une partie importante de la génération actuelle, donc de notre avenir collectif.

Par ailleurs, l'alphabetisation ne peut se limiter qu'aux apprentissages liés à la maîtrise de la lecture, l'écriture et le calcul. Pour les groupes populaires d'alphabetisation, l'alphabetisation est une

démarche globale qui vise à favoriser chez l'individu sa propre prise en charge mais aussi la prise en charge de son milieu, de son environnement. C'est aussi une démarche collective qui permet de développer l'esprit critique, de donner à l'individu les connaissances qui lui permettront d'analyser son vécu et son milieu pour ensuite être en mesure de les transformer. L'alphabetisation étant un prérequis à toute autre formation, elle doit aussi être une ouverture à ces formations, elle doit développer chez les personnes analphabètes, «le goût d'apprendre».

L'alphabetisation au Québec

L'alphabetisation n'est pas un problème récent au Québec. Déjà, dans les années 60, la CECM offrait des services en alphabetisation. Toutefois, ce n'est que depuis le début des années 80, suite, entre autres, aux pressions du Regroupement des groupes populaires en alphabetisation du Québec, puis au rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes (Commission Jean) que le ministère de l'Éducation du Québec a reconnu «politiquement» le problème de l'alphabetisation.

Depuis le lancement de «En-oncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes» par le MEQ, en 1984, l'alphabetisation est un dossier dit «prioritaire». Jusqu'à présent, cette priorité s'est concrétisée par l'allocation de crédits supplémentaires pour les organisations volontaires en 1984-85 et pour les commissions scolaires en 1984-85 et 1985-86. De plus, différents programmes spéciaux ont été développés, notamment pour les jeunes — programmes pour les «dérocheurs», allocations pour favoriser le rattrapage scolaire — ainsi que pour les femmes «chefs de famille».

Deux réseaux interviennent en alphabetisation au Québec. Le réseau public, par le biais des commissions scolaires, ainsi que le réseau des organismes volontaires en alphabetisation, financés par le programme d'aide aux OVEP de la Direction générale de l'éducation des adultes. Malheureusement, ce programme ne permet

plus l'accès aux nouveaux groupes qui font de l'alphabetisation. Actuellement, 70 organismes sont financés par ce programme. Ils interviennent dans toutes les régions du Québec. Organismes autonomes, généralement mis sur pied par des membres de la communauté, ils rejoignent un nombre considérable de personnes analphabètes qui désirent apprendre dans un cadre non scolaire. Ces organisations volontaires ont largement contribué à sensibiliser la population au problème de l'alphabetisation et font toujours pression afin d'assurer un développement de nouvelles ressources en alphabetisation.

Le Regroupement des groupes populaires en alphabetisation du Québec rejoint plus de 30 organisations volontaires qui font de l'alphabetisation. Depuis ses débuts, en 1981, le Regroupement demande au ministère de l'Éducation de tracer un plan d'action, une politique en alphabetisation qui permettrait de lutter plus efficacement contre l'alphabetisation. Un tel plan d'action permettrait d'identifier des objectifs à court, moyen et long terme, de sensibiliser la population et de développer une solidarité collective nécessaire à une action d'envergure. Une action collective permettrait aux personnes analphabètes de se manifester, de sortir de leur isolement et favoriserait un accès réel et démocratique à l'éducation.

Lors de la conférence de l'UNESCO, en 1985, les États membres ont réaffirmé leur objectif «d'éliminer l'alphabetisme d'ici l'an 2000». Le gouvernement québécois a déjà avancé un certain nombre de mesures mais l'effort actuel est minime en regard des besoins. Nous nous interrogeons toujours sur l'avenir des personnes analphabètes et de l'alphabetisation lorsque le discours gouvernemental vise davantage à répondre aux besoins des entreprises qu'aux droits fondamentaux des personnes...

Louise MILLER
pour le Regroupement
des groupes populaires
en alphabetisation
du Québec

Rôle de l'infirmière en milieu scolaire

En réponse à l'article intitulé «Qui veille sur nos enfants?» paru dans LA PRESSE du 16 août, il nous apparaît important de clarifier certains aspects du rôle de la professionnelle santé travaillant en milieu scolaire. Nous croyons important de noter que le rôle traditionnellement dévolu à l'infirmière dans les écoles ne devrait plus s'appliquer intégralement, puisque les besoins des jeunes ont évolué tout comme notre société.

Les difficultés rencontrées chez cette clientèle ne sont pas strictement d'ordre physiologique bien que ce genre de problème soit souvent l'expression d'un malaise plus profond. Les facteurs sociaux imputables à notre type de société ont engendré une multitude de problèmes psychosociaux auxquelles les jeunes sont confrontés par la force des choses. Pour en énumérer quelques-unes, mentionnons les problèmes de violence, d'abus sexuels ou encore ceux résultant de l'éclatement de la cellule familiale à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Tous ces événements peuvent avoir un impact sur la santé physique et psychologique des enfants.

L'école étant un lieu privilégié de contact avec les jeunes, l'infirmière est souvent confrontée à ce genre de problématique. Elle se trouve ainsi dans une position unique afin de fournir un support aux enfants qui rencontrent des problèmes particuliers.

Lorsqu'un élève vient consulter pour un malaise quelconque, l'infirmière ne peut se limiter au symptôme, celui-ci étant souvent l'indice que quelque chose ne va pas. Il est essentiel dans ces cas de créer un climat de confiance afin que le jeune se sente à l'aise. S'il prend conscience des causes de son problème et souhaite le régler, l'infirmière peut investiguer avec lui des solutions possibles. Est-ce qu'on peut qualifier ce genre d'intervention de «double emploi»?

La prévention est un des volets non négligeable du travail de l'infirmière en milieu scolaire. Le rôle de cette professionnelle consiste à favoriser la prise en charge par l'enfant de sa propre santé. Il est certain que les résultats de ce type d'intervention sont difficiles mesurables à court terme puisque les changements d'attitude et de comportement ne s'opèrent pas du jour au lendemain. Peut-on dire pour autant que ce sont des «exercices abstraits»?

Il faut bien se rappeler que la

santé n'est pas un item qu'on peut compartimenter ou encore fractionner. Les aspects curatif et préventif sont de ce fait indissociables. Le développement de saines habitudes de vie ne peut qu'avoir un effet bénéfique sur la qualité de vie de chacun, évitant par le fait même une surconsommation des services de santé.

Encore faut-il avoir les connaissances qui nous permettent de prendre les décisions qui s'imposent en vue d'atteindre ce «mieux-être». Ainsi, par le biais de rencontres individuelles ou de groupe, l'infirmière oeuvrant auprès des jeunes en milieu scolaire se fait le véhicule de différents sujets à caractère informatif, tels: l'alimentation, le tabagisme, l'éducation sexuelle, les toxicomanies, l'hygiène de vie, etc... L'infirmière demeure une intervenante-clé puisqu'elle donne aux enfants et ce, dès leur jeune âge l'information qui leur permet de prendre des décisions relatives à leur propre santé. Elle peut aussi être une personne ressource pour tous les intervenants du milieu scolaire et pour les parents qui s'adressent à elle.

Quant au dépistage de masse, les études révèlent l'existence de certains d'entre eux en milieu scolaire. L'une d'elle effectuée par la Faculté de Nursing de l'Université de Montréal en regard de l'évaluation de l'état de santé des enfants d'âge préscolaire en vient à la conclusion que beaucoup de dépistage doivent être faits, avant l'âge de 4 ans. L'infirmière est cependant toujours disponible pour rencontrer les enfants qui lui sont référés pour des problèmes de santé particuliers.

Enfin, dans l'article mentionné ci-dessus, on semble remettre à l'infirmière la responsabilité de tous les incidents qui surviennent à l'école. Nous nous expliquons mal qu'un surveillant de la CECM, témoin d'accidents survenus à des élèves, n'ait pu leur porter secours. L'école à titre de représentante des parents n'a-t-elle pas l'obligation de prendre soin des élèves comme les parents eux-mêmes doivent en prendre soin?

Les infirmières en santé au scolaire du CLSC Plateau Mont-Royal
Jacinthe BRUNEAU
Lucille BEAUREGARD
Micheline FRECHETTE
Martine GAUDREAU
Lise GAUTHIER
Francine GRENIER
Rachel PERREAULT

La privatisation de l'agriculture: utopie

Dans son éditorial du 18 août, monsieur Frédéric Wagnière propose de «privatiser l'agriculture». La philosophie qui sous-tend son argumentation se situe en pleine mode de libéralisme à outrance.

L'éditorialiste constate qu'au niveau agricole «les subventions ont fini par complètement dégrader les marchés internationaux». C'est un fait. Mais l'origine du problème est dans le CEE et aux États-Unis. Si nous regardons les chiffres du blé et de l'orge par exemple (et cela est vrai pour les autres productions), le niveau d'aide des États sera, pour la récolte de blé de 1986, de 3,13\$ par boisseau dans le Marché commun, de 2,63\$ aux USA et de 0,85\$ au Canada. Pour l'orge, les subventions seront de 3,11\$ en Europe, de 1,06\$ aux États-Unis et de 0,33\$ au Canada.

Ce qui frappe beaucoup dans l'éditorial de monsieur Wagnière, c'est sa vision simpliste des échanges et des productions agricoles. On oublie que l'agriculture représente, pour les États, une formidable force économique interne et externe. Il y a combinaison entre la politique alimentaire et la politique agricole qui pousse les pays à viser l'autosuffisance alimentaire, créant par là des problèmes de surproduction que les États écoulent à l'exportation. Partout dans le monde, un degré raisonnable d'autosuffisance ali-

mentaire est considéré comme nécessité sociale, économique et politique. C'est une des raisons, mais non la seule, qui explique l'intervention des gouvernements en agriculture.

Par ailleurs, il est faux de prétendre que l'agriculture est seule bénéficiaire des subsides gouvernementaux. Il est faux, comme l'écrit l'éditorialiste, que l'absence de subventions «est le principe élémentaire qui guide tous les autres chefs d'entreprises». Et Hyundai, et les REA, et les aides à l'exportation, et les déductions fiscales, et les situations de monopole consenties à des entreprises privées, etc.?

Nous ne vivons pas, comme le voudrait monsieur Wagnière, dans une situation de rêve et de libre-concurrence parfaite. Et au Canada, nous serions — en «donnant l'exemple» — dans l'espèce l'éditorialiste — dans la situation de nous suicider pour que les USA et la CEE reforment leurs pratiques. Qui est candidat à ce genre d'action?

Alors, pourquoi les agriculteurs devraient-ils faire les frais de ce genre d'utopie?

Jean-Claude BLANCHETTE
secrétaire général
Union des producteurs agricoles

N.B. Frédéric Wagnière commente cette lettre, aujourd'hui, en page éditoriale.

Un entêtement étonnant

La rengaine est connue de tous... Dorval ou Mirabel.

Pourtant, après 40 rapports, les pertes d'énergie, de temps et de deniers publics énormes, le débat semblait clos puisque la presque totalité de ces rapports confirmait le rôle majeur de Mirabel dans le positionnement de Montréal comme grande ville aéroportuaire. Or certaines personnes influentes à Ottawa comme à Québec et à Montréal s'entêtent à nier l'évidence et à biaiser odieusement le débat. Et cela, au grand détriment d'une opinion publique mal informée et à grand renfort de manchettes bidons en première page des quotidiens du Québec.

Mais revenons un peu en arrière, aux belles années de la trudeaumanie et des rêves de grandeur. À l'époque, Montréal devait devenir en l'an 2000 une mégapole de 8 millions d'habitants et un aéroport ultramoderne s'imposait. Alors, après de longues études et bien des grincements de dents, les fonctionnaires d'Ottawa arrêtèrent leur choix sur la région de Sainte-Scholastique. On exproprie sauvagement et en grande partie inutilement les meilleures terres agricoles du Québec, ce qui fait naître une véritable révolte chez les agriculteurs. Bref, on connaît l'histoire.

Résultat de toutes ces tribulations, un aéroport ultra-moderne et super-sécuritaire qui fait l'envie de toutes les grandes villes du monde; et il faut bien l'avouer,

avec raison. Le coût du projet: un demi-milliard de dollars!

Et maintenant... Après être retombé sur terre et s'être rendu compte que Montréal ne concurrencerait pas New York en l'an 2000, on veut renier le choix de toute une époque. Après avoir payé le prix social le plus considérable de l'histoire du Québec contemporain en expropriant injustement des milliers de braves agriculteurs, on veut de nouveau les ridiculiser. Après avoir doté la banlieue nord de Montréal d'une infrastructure de développement digne de mention, on veut tout bousiller.

Mais qui «on». Qui aurait intérêt à miner la réputation aéroportuaire de Montréal au profit de Toronto? Qui aurait intérêt à ridiculiser une grande réalisation technologique québécoise au profit d'un aéroport inadéquat et dépassé technologiquement (Dorval)? Qui aurait à faire passer les intérêts politiques avant le gros bon sens économique?

À la lueur des événements actuels, certaines personnes pourraient être assez gênées de répondre à ces questions et il y a fort à parier que plusieurs ne pourraient le faire en français. Une chose est certaine, l'opinion publique du Québec mérite d'être bien informée sur la question. Les citoyens du Québec ont déjà trop investi dans Mirabel... et le meilleur est à venir.

Jacques CARRIER
Saint-Jérôme

Traduction simultanée

La lettre de M. Christian Dupuy dans *Tribune libre* du 5 août et concernant le supposé caractère unilingue de la Simulation canadienne pour des Nations unies organisée à Montréal par l'Association canadienne pour les Nations unies du 7 au 12 juillet dernier est remplie d'inexactitudes et passe sous silence des faits essentiels.

Il convient tout d'abord de souligner que des interprètes capables de traduire en anglais ou en français, selon le cas, ont traduit toutes les délibérations à chaque séance de chaque organisme dont les activités étaient simulées. Les délégués étaient libres de s'exprimer dans l'une ou l'autre langue, car chaque mot prononcé était traduit simultanément.

En outre, chaque mot écrit a été traduit. Il faut inclure ici les mots figurant sur les écussons des délégués (détail mentionné dans la lettre), toutes les quelque 60 résolutions produites par les délégués, y compris les projets de résolution qui n'ont pas été étudiés faute de temps, ainsi que tous les documents diffusés avant la conférence, les troupes d'information distribuées sur place et d'autres documents écrits tels que le *bulletin quotidien*.

Bref, chaque mot écrit ou prononcé pendant la simulation a été rendu dans l'une ou l'autre langue par un traducteur ou un interprète.

En ce qui concerne les points précis signalés dans la lettre, il importe ici de souligner que l'objet de cet exercice éducatif était de simuler les activités de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies. Les plaques portant les noms des pays à la simulation étaient celles qu'emploie l'Organisation de l'aviation civile internationale, organe spécialisé des Nations unies qui a accueilli les délégués dans ses locaux pour la simulation. Les règles de procédure de l'Assemblée générale citent expressément les noms des pays «dans l'ordre alphabétique anglais».

Le président et les autres agents de la simulation ont eux aussi suivi le mode de fonctionnement de l'ONU. Le président de l'Assemblée générale est libre de s'exprimer dans la langue de son choix, et ses propos sont traduits simultanément. Soit dit en passant, le plus récent président de l'Assemblée générale à New York s'est exprimé en espagnol uniquement, bien qu'il y ait à l'ONU six langues officielles.

Il est regrettable que le délégué représentant la R.S.S. d'Ukraine

n'ait pas compris le but de l'exercice: simuler les activités des Nations unies. Il n'a pas mentionné, contrairement aux règles de procédure, sa délégation a pris la parole pour présenter une résolution qui aurait donné au Québec un siège en tant qu'entité distincte à la Simulation. Peu importent les mérites de cette démarche, la question n'est pas maintenant et n'a jamais été inscrite à l'ordre du jour des Nations unies. Les délégués ne peuvent se servir de la simulation pour faire valoir leurs objectifs personnels, aussi valables qu'ils puissent être.

Nous avons fait l'impossible pour garantir la pleine participation des délégués francophones et nous assurer qu'ils pouvaient s'exprimer en français chaque fois qu'ils le désiraient. Outre le fait que d'autres membres du secrétariat étaient des francophones, il faut ajouter ici que la coordonnatrice de la conférence, était elle aussi francophone et que c'est elle qui a préparé, organisé et dirigé le déroulement de toute la simulation.

Les Nations unies préconisent le règlement pacifique de tous les conflits, en dépit des nombreux obstacles qui divisent les peuples du monde: les frontières politiques et les distinctions de race, de sexe, de culture, de religion et, oui vous l'avez deviné, de langue.

Le directeur exécutif
Association canadienne pour
les Nations unies
Firdaus James KHARAS

N.B.
• Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
• Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
• LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
• L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
• Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
• Si possible écrire à la machine, à double interligne.
• Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4300, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.		Commandes ou corrections 285-7111	
		lundi au vendredi de 8 h à 17 h.	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

le café Laurier

394, Laurier ouest,
Montréal 273-2484

TABLEAU RÉA Régime d'épargne-actions

(PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 5 septembre, compilés par la maison Lévesque, Beaudin Inc.

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 29-8-86	Prix au 5-9-86
Abcourt 85	150	2,00	4,00	4,25
Acier Leroux 86	100	5,00	5,20	4,75
A. Lambert Inter 86	100	15,00	4,85	4,70
Algro 84	150	2,00	21,60	20,20
Aliment. Couche Tard 86	100	3,25	3,35	3,35
Amusecor 83	150	2,00	4,05	3,80
Armex 85	150	2,00	1,68	1,61
Artopex 85	150	5,00	9,60	9,50
Astral Bellevue 82	100	4,50	14,70	14,70
Banque d'Epargne 83	100	18,50	30,20	30,40
Banque Nationale 85	50	18,50	26,40	27,20
Botech 84	150	5,00	4,25	4,20
Bombardier B. 85	175	13,00	26,00	26,10
Boutique San Francisco 85	150	5,75	9,10	9,50
Builtrite Nightingale 85	100	8,50	9,20	8,30
Cambior 86	75	10,00	13,00	14,00
Canam Manac A 84	100	15,50	12,30	13,30
Canam Manac A 86	50	5,50	12,30	13,30
Cancom 84	150	5,00	13,20	13,20
Cascades 82 (fract. 2:1)	150	0,62	17,00	17,10
Cascades 84 (fract. 2:1)	100	2,34	17,00	17,10
Cascades 85 (fract. 2:1)	100	5,38	17,00	17,10
CB Pack 84	75	12,75	26,00	23,40
Central Dynamics priv. A 85	75	5,00	18,40	17,70
Ciment St-Laurent A 84 (fract. 2:1)	75	5,00	18,40	17,70
Ciment St-Laurent A 85 (fract. 2:1)	50	11,00	18,40	17,70
Circo Craft Inc. 84	150	8,25	8,50	9,10
Circuits Helix Inc. 83	100	4,50	3,05	3,00
CFPC Inc. 85	75	13,75	20,10	20,20
Comterm Inc. 83	150	8,62	1,35	1,43
Consolidated Bathurst 85	50	16,75	24,40	24,70
Continental Pharma Croysan A 85	100	5,00	7,00	6,60
Continental Pharma Croysan B 85	150	5,00	7,00	6,60
Corp. Fin. Power 85 (fract. 2:1)	50	13,68	25,40	25,10
Datagram Inc. 84	150	3,00	1,90	2,00
Datamark 85	150	2,00	6,50	6,40
Dinat 86	75	2,00	2,90	2,95
Dofor Inc. 85	75	5,25	15,20	15,20
Domco Ltee 86	50	13,25	11,40	10,60
Domtar Inc. 85	50	23,40	32,60	34,60
Donohue Inc. 83	100	10,38	25,40	26,60
Donohue Inc. 85	50	17,38	25,40	26,60
Dufresnoy Inc. 82	100	0,60	0,22	0,20
Entreprises Hartco 84	150	7,00	3,80	3,75
Equipments Denis 85	150	2,00	3,80	3,95
Exploration Augmitto 85	150	1,50	0,89	0,80
Exploration Brosnor 85	100	0,88	0,28	0,30
FCA International 84 (fract. 2:1)	100	9,00	20,70	19,20
Fiducie Guardian ord. 83	100	6,25	11,20	12,00
Fiducie Guardian priv. A 83	100	6,50	6,50	6,50
Fiducie Guardian priv. B 84	150	10,00	8,20	8,40
Geoffrion Leclerc 86	150	5,00	6,30	6,10
Goodfellow 84	150	5,00	4,50	4,50
Groupe Immobilier Grili 86	100	9,00	7,60	8,40
Groupe Kaufel 85 (fract. 3:1)	150	2,00	6,10	6,10
Groupe Lacroix 85	150	3,50	2,50	2,50
Groupe La Laurentienne 85	50	10,00	12,00	12,00
Groupe La Laurentienne 86	50	14,00	12,00	12,00
Groupe Saniway 85	100	5,00	3,30	3,10
Groupe SNC 86	50	13,00	12,70	13,00
Groupe Totec 85	150	2,00	4,25	4,00
Groupe Totec 86	100	6,50	4,25	4,00
Gr. Transcontinental GTC 84	150	4,37	11,00	11,00
Gr. Transcontinental GTC 86	75	12,67	11,00	11,00
Groupe Videotron 85	75	7,75	19,20	18,60
Guardcor Invest. 85	150	10,00	8,00	8,50
Ideal Metal 85	150	5,25	5,40	5,30
Imasco 81	100	18,07	33,70	34,10
Imasco 86	50	34,50	33,70	34,10
Industries Charan Inc. 84	150	3,25	16,20	17,00
Industries Charan Inc. 85	100	10,00	16,20	17,00
Industries Triton Inc. 86	100	7,75	5,30	5,20
IPL 85	150	5,75	5,40	5,30
Lapierre et Verreault	100	4,00	6,70	6,50
LavalinTech 85	100	5,00	3,20	3,60
Le Groupe Forex 83	100	5,00	0,65	0,72
Levesque, Beaudin et Co. Inc. 86	50	8,75	8,40	7,70
Magasins Chateau 83	150	11,25	12,60	12,20
Mines D'Orkema Inc. 83	100	25,00	24,00	26,00
Lambert Somec 85	150	3,25	5,80	5,20
La Verendrye 83	100	4,00	2,70	2,70
Le Groupe ACSI Inc. 85	150	2,00	4,40	4,70
Le Groupe Cogeco 85	100	7,50	7,20	7,40
Le Groupe Cogeco 86	75	7,50	7,20	7,40
Les Industries Promatek 85	150	3,25	2,65	2,75
Les Ordinateurs Hypocrite Inc. 85	150	3,30	13,00	12,50
Logistec Inc. 86	150	3,25	5,60	6,10
Louvem ord. 85	100	5,00	1,17	1,26
Louvem ord. 83	100	4,50	1,17	1,26
Louvem priv. conv. 84	150	5,00	2,35	2,55
Manufacture Leader 86	100	3,00	3,90	3,50
Matco Mart 85	150	2,50	2,10	2,00
Mautort 84	100	1,00	0,62	0,55
McNeil Mantha 84 (fract. 2:1)	150	1,50	1,60	1,60
M-Corp 85 (fract. 2:1)	150	7,38	17,00	17,00
Memotec 85	150	7,50	10,40	10,60
Mines Belmorat 85	100	3,00	2,50	2,40
Mines D'Or Val 84	150	1,50	2,60	2,60
Mines Dumagami 84	100	5,25	9,50	11,20
Mines JAG 86	100	1,60	0,34	0,34
Miron Inc. 85	50	2,00	12,00	13,60
Montreal Trust 84 (fract. 2:1)	50	7,50	12,00	12,70
Montreal Trust 85 (fract. 2:1)	50	7,50	12,00	12,70
Morgan Trust 84	100	6,00	7,00	8,10
Multidev Immobilia 85	150	3,00	7,40	7,20
Multidev Priv. Conv. S.2 85	150	4,75	7,20	7,10
Muschoy priv. conv. 85	150	8,00	15,00	16,00
Nesbitt Thompson 86	50	18,25	14,40	14,40
Noverco (Gaz Met) 83	100	7,75	12,60	12,60
Noverco (Gaz Met) 85	100	11,50	12,60	12,60
Office Equipment 85	100	8,00	12,10	11,60
Perkins 84	150	5,75	11,40	11,20
Petro Sun priv. 84	150	4,00	2,70	2,50
Premier Chox TVEC 85	150	3,00	2,00	2,00
Pro-Optic 83	150	0,00	2,40	2,66
Proviso 85	100	16,20	19,10	18,70
Quebecor 85	100	4,33	16,20	15,70
Radiomutuel 85	100	5,00	7,50	7,40
Radiomutuel 86	75	8,50	7,50	7,40
Ressources Aiguebelle 85	100	5,00	2,50	2,80
Ressources auNore	100	3,00	0,60	0,80
Ressources Eider 85	100	0,70	0,35	0,40
Ressources La Pausse Inc. 85	100	0,70	0,35	0,40
Ressources Yorbeau 85	150	0,70	0,80	0,83
Restaurants Sports Scene 85	150	2,50	6,50	7,10
Sensormatic Canada 83	150	8,25	3,80	3,80
Shermag 86	100	5,25	5,60	5,50
Sico 85	100	3,75	2,10	2,00
S. R. Telecom 86	75	7,50	3,90	3,75
Studio Andre Perry 86	75	3,50	3,90	3,75
Sumabus Inc. 85	100	5,00	7,40	7,30
Tapis Peerless 86	75	8,87	9,30	8,40
Technim Ltee 85	150	4,00	3,00	2,85
TEE COM Electronics Inc. 86	100	1,60	6,40	6,40
Teinturers Hubbard 86	100	5,00	3,50	5,40
Tale-Capital 84	100	5,00	2,20	4,40
Tembec 84	100	6,00	4,60	4,60
Tembec 86	75	4,75	4,60	4,60
UAP Inc. 84	100	17,50	31,00	31,40
Unigesco priv. cum. 84	100	6,00	10,50	10,40
Unigesco B 85	100	4,75	5,20	5,00
Unigesco B 86	50	6,25	5,20	5,00
Uni-Select Inc. 85	150	7,00	14,60	14,60
Visway Transports 85	150	7,25	6,50	6,40
Volcano 85	150	7,50	10,60	10,50

Réinvestissement-Achat

Alcan 15-09	50	\$35,29	\$42,10	\$45,30
Banque de Montréal 22-09	50	\$26,10	\$31,20	\$32,00
Banque Nationale 29-09	50	\$25,22	\$26,40	\$27,20
Banque Royale 22-09	50	\$30,27	\$32,10	\$31,60
Entreprises Bell Canada 15-09	50	\$38,20	\$38,70	\$39,10
Canadian Pacific 26-09	50	\$12,54	\$20,00	\$20,20
Dominion Textiles 15-09	50	\$31,87	\$32,60	\$34,60

Émissions en cours

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Montant l'émission en millions
Ressources Mautort	75	1,00	10,3
Simard Beaudin	100	8,00	13,6
Visway Transports	100	3,00	3,6
Manufacture Leader	100	5,00	10,0
Modes Shirmax	100	5,00	5,0
Bestar	100	5,00	5,0
Groupe DMR Inc.	75	5,85	11,0
Robin International	100	5,00	6,5
Paul Martin	100	2,25	7,0
ADS Associes	100	5,50	5,5
Exploration Augmitto	100	3,00	10,5
Industries Paniorama	100	3,00	10,5
Normick Perron	100	3,00	10,5
Nautilus Plus	100	5,50	11,0
Pantorama	100	5,50	11,0
Groupe Kaufel	100	5,50	11,0
Vittorge	100	5,50	11,0
Gr. Jean Coutu Inc.	50	8,00	4,0
Sodisco	75	6,75	8,0
McNeil Mantha	100	10,00	10,0
Quebecor	50	4,55	5,7
Industries Amisco	75	2,50	5,6
Lapine Cloutier	100	2,00	4,0
Auto Point	75	4,00	15,0
Memotec Data	75	4,00	6,0
Fourgons Transit	50	5,00	10,0
Atlantic Images et Son	50	5,00	10,0
Auberge des Seigneurs	100	3,00	3,0
Groupe Champlain	100	6,00	6,0
Textile Dionne	100	6,00	6,0
Venmar	50	10,00	10,0
Groupe Videotron	50	10,00	10,0
Logibec Groupe Informatique Ltée	50	6,50	13,0
Credit Industriel Desjardins	75	2,00	20,0
National Pagette Ltée	75	2,00	20,0
Noverco	75	8,00	20,0
Télémedia	100	8,00	20,0
A. Lalonde Sports	100	3,50	3,5
Foreasid	100	3,50	3,5
Gestion Dicour	100	3,50	3,5
Plastibec	100	3,50	3,5

Profits: la BNC domine les autres grandes banques

■ La Banque Nationale du Canada continue d'afficher des résultats nettement supérieurs à ceux de l'ensemble des banques canadiennes. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la Nationale déclare en effet un bénéfice net de \$139 millions, en hausse de 20,9 p. cent sur le bénéfice net des neuf mois correspondants, l'an dernier.

CLAUDE PICHER

Cette performance, qui inclut les résultats de la Banque Mercantile, absorbée par la Nationale en début d'exercice, se compare avantageusement à la hausse moyenne de 4,2 p. cent observée pour l'ensemble des six grandes banques.

Pour toutes les banques canadiennes, l'exercice financier se termine le 31 octobre, et les résultats des neuf premiers mois concernent la période allant de novembre à juillet inclusivement. Les banques publient habituellement leurs résultats environ un mois après la fin de chaque trimestre. Le système bancaire canadien est dominé par six grandes institutions qui représentent, ensemble, plus de 90 p. cent des actifs.

Au cours des neuf premiers

mois, comme l'indique le tableau ci-contre, quatre banques ont déclaré une hausse du bénéfice net, tandis que deux autres accusaient une perte. Le recul le plus important est enregistré par la Banque de commerce, qui explique cette situation par les ré-

bénéfice net de la période par l'actif moyen, et en portant le résultat sur une base annuelle. Ainsi, une banque peut déclarer des bénéfices deux fois plus importants qu'une autre; mais si ses actifs sont trois fois supérieurs, c'est cette autre qui ob-

lonne de plus en plus la Toronto-Dominion à ce chapitre, affiche 73 cents. Assez loin derrière arrivent la Royale (52 cents), la Nouvelle-Écosse (51 cents), et, sur un pied d'égalité avec 42 cents, la Banque de Montréal et la Banque de commerce canadienne impériale.

Un classement des banques selon l'importance de leurs actifs montre que la première place est occupée par la Royale, avec \$98,2 milliards. Elle est suivie, dans l'ordre, de la Banque de Montréal (\$88,9 milliards), de la Banque de Commerce Canadienne Impériale (\$78,7 milliards), de la Banque de Nouvelle-Écosse (\$61,8 milliards), de la Toronto-Dominion, avec \$51 milliards, et de la Nationale, avec \$26,7 milliards.

La Nationale, en bonne partie à cause de sa fusion avec la Mercantile, a vu son actif augmenter de 24 p. cent depuis un an. La Toronto-Dominion, en cinquième position, affiche quant à elle une progression inférieure à 2 p. cent. Malgré cela, l'écart qui sépare les deux banques demeure considérable. Les autres banques enregistrent des taux de progression, depuis l'an dernier, variant de 6,4 p. cent (Nouvelle-Écosse) à 11,1 p. cent (Montréal).

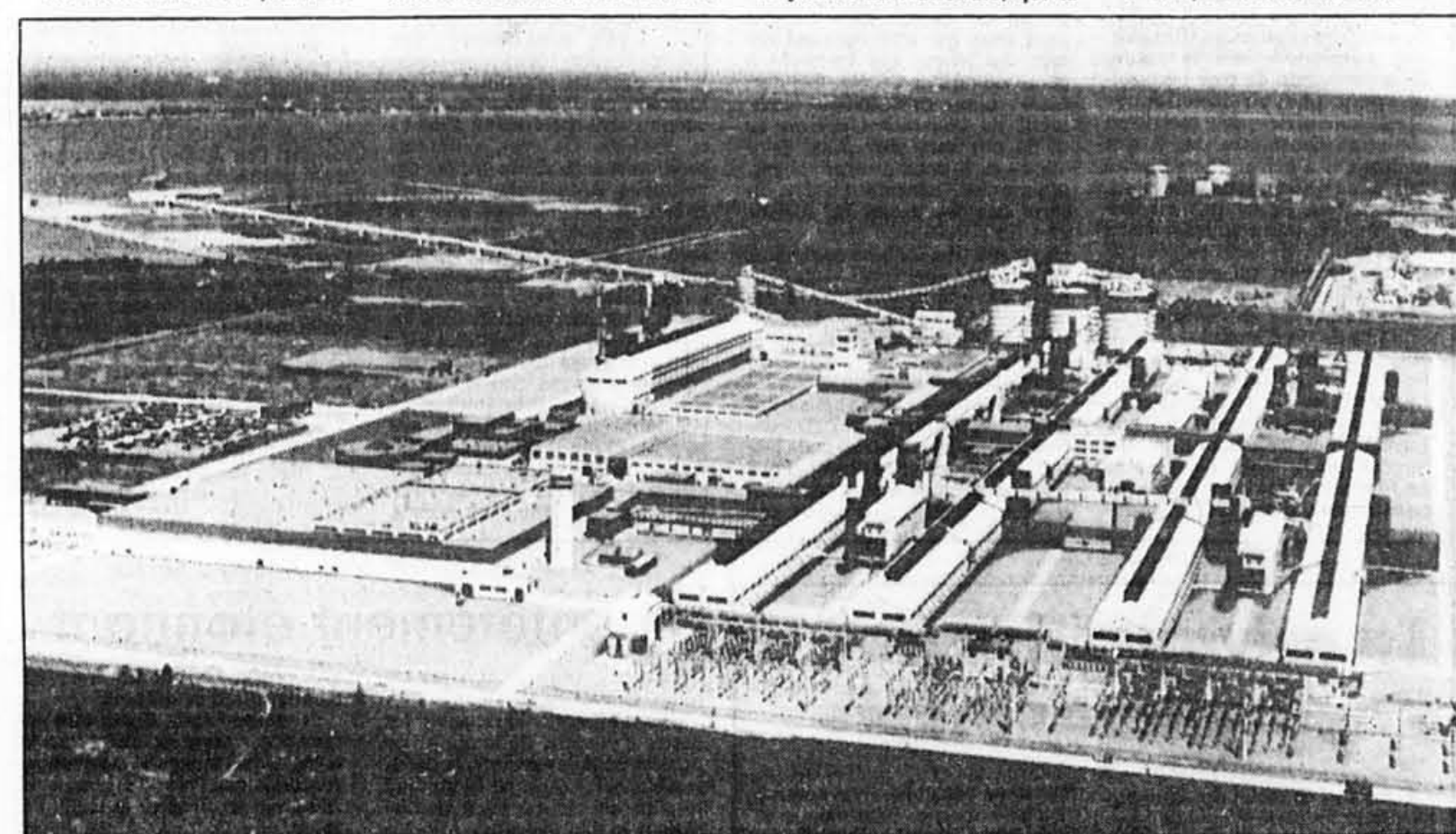
BANQUE	Bénéfice net (en \$ millions)		Variation (en %)
	1986	1985	
NATIONALE	139	115	+20,9
MONTREAL	272	248	+ 9,7
NOUVELLE-ÉCOSSE	236	218	+ 8,3
ROYALE	377	356	+ 5,9
TORONTO-DOMINION	298	306	- 2,6
COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE	244	260	- 6,2
Ensemble des six banques	1 566	1 503	+ 4,2

sultats décevants obtenus dans ses opérations internationales, et par l'augmentation de sa provision pour pertes.

Dans le cas des banques, l'évolution des bénéfices ne dit toute-fois pas tout. C'est pourquoi il est courant de retenir un autre critère de comparaison, le rendement sur l'actif moyen. On obtient de chiffre en divisant le

tient le meilleur rendement.

C'est ce qui explique, entre autres, que la Toronto-Dominion, malgré un recul du bénéfice net, continue d'être recommandée par la plupart des analystes. Son rendement sur l'actif moyen s'établit en effet à 77 cents pour chaque tranche de \$100 d'actif, ce qui est, de loin, supérieur à la moyenne. La Nationale, qui ta-



La nouvelle aluminerie de Bécancour.

photo Presse Canadienne

L'ALUMINERIE DE BÉCANCOUR INAUGURÉE AUJOURD'HUI

Un Concorde pour Pechiney

L'Argentine a différé le remboursement de sa dette

■ BUENOS AIRES (Reuter) — L'Argentine a différé le remboursement de \$10 milliards US de sa dette extérieure et tiendra bientôt des pourparlers à Buenos Aires avec le Fonds monétaire international en vue de rééchelonner ses paiements, a fait savoir hier le secrétaire du Trésor Mario Brodersohn.

« Nous avons obtenu un refinancement de 180 jours d'ici à ce que nous puissions discuter de toutes les questions relatives à notre dette extérieure », a déclaré M. Brodersohn au retour d'une rencontre avec les autorités du FMI aux États-Unis.

Il a précisé que l'Argentine a différé le paiement de ses \$7,5 milliards d'arrérages et des \$2,5 milliards de crédits accordés aux banques argentines à l'étranger.

Mario Brodersohn était accompagné lors de son voyage

aux États-Unis par Jose Luis Machinea, président de la banque centrale de l'Argentine, et Juan Sommer, secrétaire adjoint à la dette extérieure.

L'Argentine tente actuellement d'obtenir un nouveau prêt de \$1,2 à \$1,5 milliard, mais selon M. Brodersohn, le pays n'a jusqu'à présent reçu aucune garantie à ce sujet.

Le gouvernement argentin espère que la décision du FMI tiendra compte des fluctuations des prix sur les marchés agricoles internationaux. Ces prix ont fléchi de 40 p. cent au cours des cinq dernières années.

M. Brodersohn a ajouté que l'équipe des négociateurs argentins a tenté de faire valoir au FMI que la chute des prix agricoles a été le résultat direct des mesures protectionnistes américaines et européennes.

Cégep du Vieux Montréal Éducation permanente

FORMATION EN GESTION POUR LA P.M.E. (PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE)

15 cours offerts à la session automne 1986

GÉNÉRAL	1- Comment lancer une petite entreprise 2- Comment développer votre entreprise 3- Comment exploiter un commerce de détail
MANAGEMENT	4- Gestion efficace pour votre entreprise 5- La communication dans l'entreprise 6- Gestion des ressources humaines
MANUFACTURIER	7- Gestion des coûts de fabrication
COMPTABILITÉ	8- Tenue de livres 9- Contrôle interne
FINANCE	10- Les 10 commandements de la finance 11- L'impôt, votre entreprise et vous
MARKETING	12- Principes généraux de marketing 13- Stratégie de marketing 14- Promotion et publicité
VENTE	15- L'ABC de la vente

Coût : 45\$ par cours Durée : 30 heures
Début des cours : septembre et novembre
Admission-inscription :
9 septembre 1986 de 17h00 à 19h30

Renseignements : Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario est, Montréal, tél. : 284-7253, 7225

FARNBOROUGH Des ventes de plus de \$1,5 milliard

■ LONDRES (AFP) — Les commandes passées à l'occasion du dernier salon aéronautique de Farnborough (sud-ouest de Londres), au début du mois, ont atteint le montant record d'un milliard de livres (environ 1,5 milliard de dollars), ont annoncé hier les organisateurs de la manifestation.

Ce chiffre pourrait être dépassé, le contenu de certains contrats n'ayant pas encore été révélé pour des raisons commerciales, ont-ils ajouté.

« Ce fut le salon le plus réussi que nous ayons jamais organisé », a souligné au cours d'une conférence de presse Sir John Curtis, le président de l'association des firmes aéronautiques britanniques. Il a indiqué que de nombreux exposants avaient déjà réservé des emplacements pour le prochain salon, prévu du 4 au 11 septembre 1988.



M. Gilbert Thérberge
Président 1986-87

NOMINATION

La Corporation des Concessionnaires d'Automobiles du Québec annonce l'élection de monsieur Gilbert Thérberge, président de Gervais Dodge Chrysler, concessionnaire particulièrement connu dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et au Québec au titre de président pour l'année 1986-87.

CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC

L'hiver s'en vient. TANT PIS!

Le Salon du chauffage et du confort au foyer aussi.

TANT MIEUX!

Préparez-vous un hiver au chaud et venez voir les systèmes de chauffage les plus perfectionnés. En vedette, les techniques de pointe de divers pays, dont la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la France, l'Italie, la Belgique, les États-Unis et bien sûr, le Québec.

Des spécialistes avertis se feront un plaisir d'analyser vos besoins et de vous conseiller.

Dans nos 150 stands, vous pourrez vous renseigner à fond sur:

- les poêles
- les foyers
- les cheminées
- les habillages de foyers
- les accessoires
- les ventilateurs
- les pompes thermiques

Une belle occasion de rencontrer tous les professionnels du chauffage et de comparer des centaines d'appareils vendus au Québec.



PLACE BONAVENTURE - HALL SUD
Les 12, 13, 14 septembre 1986

Le Salon du chauffage et du confort au foyer est présenté en collaboration avec l'Association des professionnels du chauffage à combustion solide.



La crème de la crème

Imaginez la famille de voitures la plus noble et la plus solide du monde. Et imaginez de cette race le summum... La BMW 735i 1987 est arrivée et nous en avons maintenant un vaste inventaire. C'est donc le moment idéal de venir choisir la vôtre! Mais faites vite car en 1987, BMW n'importera que 129 exemplaires de ce modèle.

À prix d'aubaine!

Il nous reste en outre divers modèles BMW 1986 à véritable prix d'aubaine! Profitez sans tarder de cette grande occasion et vivez enfin l'expérience unique de conduire votre BMW. (Mais il ne reste plus de BMW 735i modèle 1986!)



BMW-CANBEC

5055, rue Paré

1 coin de rue au nord de Jean Talon, à l'est de Décarie
TÉL.: 731-7871

Graphisme assisté par ordinateur

pour l'artiste et le concepteur

60 heures de cours au niveau Introduction.
2 soirs par semaine de septembre à décembre.

CHOIX D'ÉQUIPEMENTS ET DE LOGICIELS

A) Un puissant système de CAO/FAO
Ordinateurs APOLLO de 32 bits reliés en réseau; logiciel AUTO-TROL; traceur de courbes en couleurs Hewlett Packard à 8 plumes; imprimante électrostatique Versatec.

Avantages: Formation équivalente à celle d'une grande entreprise. Rapidité de conception et d'exécution des modèles en trois dimensions. Choix de logiciels de conception et de dessin adaptés à vos besoins.

Frais d'inscription: 395 \$

B) Les micro-ordinateurs; logiciel AUTOCAD (2½ dimensions)
AutoCAD, presque une norme en matière de dessin assisté par ordinateur. Caractéristiques: multilayering, multiple text fonts, 3-D visualization, zoom, copy, mirror, et pan en une fraction du temps nécessaire aux autres systèmes micro-ordinateurs.

Avantages: 90% du rendement d'un ordinateur principal au coût d'un micro-ordinateur.

Frais d'inscription: 245 \$

MATÉRIEL DES COURS

Principes élémentaires de graphisme assisté par ordinateur
Matériel et logiciel CDAO
Techniques interactives de graphisme
Création de dessins bidimensionnels
Caractères en couleur
Hachures/cotations et composition
Utilisation de banques de représentations simples
Principes de création de modèles tridimensionnels

QUAND
Soirs de la semaine du 15 septembre à la semaine du 22 décembre 1986.

OÙ
Les cours sur logiciel AUTO-TROL sont dispensés à l'Institut CAO/FAO, 425 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1100, Montréal.

Les cours sur logiciel AutoCAD sont dispensés au campus Ste-Croix, 821 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent.

LES COURS SERONT OFFERTS QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS.

281-9807 ou 744-7000

425 DE MAISONNEUVE OUEST, SUITE 1100

INSTITUT
CAO-FAO



VANIER
COLLEGE

SPÉCIAL LOCATION

AUTO GOUVERNEUR

1501, boul. des Laurentides, Vimont, Laval 668-1650

VILLE LAVAL, QUÉ.

STANZA E 1987
Stock no 87-400
Bail 48 mois
Comptant 2215\$
Valeur résiduelle

208\$ par mois + taxes



MULTI 1986
Stock no 86972

218\$ par mois + taxes

Nous offrons des super spéciaux sur tous nos modèles en inventaire



NISSAN



Conception et Dessin Assistés par Ordinateur

60 heures de cours crédités aux niveaux Introduction et

Avancé dans les domaines suivants:

- Architecture, ingénierie et construction
- Génie mécanique et fabrication
- Graphisme assisté par ordinateur (arts appliqués)

CHOIX D'ÉQUIPEMENTS ET DE LOGICIELS

A) Un puissant système de CAO/FAO

Ordinateurs APOLLO de 32 bits reliés en réseau; logiciel AUTO-TROL; traceurs de courbes en couleurs Hewlett Packard à 8 plumes; imprimante électrostatique Versatec.

Avantages: Formation équivalente à celle d'une grande entreprise. Rapidité de conception et d'exécution des modèles en trois dimensions. Choix de logiciels de conception et de dessin adaptés à vos besoins. Épreuves techniques à l'écran. Quand vous êtes satisfait de votre conception, l'ordinateur peut faire votre programmation par commande numérique en vue de la fabrication.

Frais d'inscription: 395 \$

B) AUTOCAD sur les micro-ordinateurs

(2½ dimensions)
Avantages: AutoCAD, presque une norme en matière de dessin assisté par ordinateur. Caractéristiques: multilayering, multiple text fonts, 3-D visualization, zoom, copy, mirror, et pan en une fraction du temps nécessaire aux autres systèmes micro-ordinateurs. 90% du rendement d'un ordinateur principal au coût d'un micro-ordinateur.

Frais d'inscription: 245 \$

QUAND
Soirs ou fins de semaines, du 15 septembre au 8 décembre.

OÙ
Les cours sur logiciel AUTO-TROL sont dispensés à l'Institut CAO/FAO, 425 boul. de Maisonneuve O., bureau 1100, Montréal.

Les cours sur logiciel AutoCAD sont dispensés au campus Ste-Croix, Saint-Laurent.

LES COURS SERONT OFFERTS QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS.

281-9807 ou 744-7000

425 DE MAISONNEUVE OUEST, SUITE 110

INSTITUT
CAO-FAO



VANIER
COLLEGE

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques. Caisse Pao. St-Rene Goupil, 321-2610.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

DISTRIBUTEUR demande pour distribution de tablettes de chocolat de marque renommée. Revenu plus bonifié très intéressant, territoire exclusif. 383-0743.

711 DISTRIBUTION A A NOUVELLE OCCASION EXCEPTIONNELLE

Ne manquez pas cette chance de profiter de la commercialisation d'un nouveau produit qui a été conditionné pour "La Vente au Détail", et qui ne fait l'objet d'aucune concurrence sur le marché de détail. Aucune vente nécessaire, vous vous contenterez de servir la clientèle, dans des magasins de détail comme: boutiques de cartes, boutiques cadeaux, pharmacies, importants magasins à rayons. Depuis votre maison ou votre bureau, à temps plein ou partiel, nul besoin de quitter votre emploi actuel. Portail commerce pour famille désireuse d'acquiescer son indépendance financière des maintenant et pour l'avenir.

Le représentant régional sera disponible pour entrevues personnelles et fournira tous les détails.

CETTE SEMAINE SEULEMENT

Dimanche à 10h à 11h

Capital nécessaire: \$11,495 U.S.

(investissement total)

INVESTISSEMENT GARANTI PAR STOCK

Nous recherchons qualité, et non quantité des candidats. Si vous offrez la chance de votre vie, de votre

Appeler très vite:

919-787-6985

Nous attendons les appels le dimanche

HOMME d'affaires américains

olérants firmes canadiennes de

sièges de mettre en marche

leurs produits aux États-Unis.

Orléans d'écrite en anglais à

C.P. 4007, Westmount, H3Z 2X3

PETITE Industrie familiale, expérience non nécessaire, achetons toute votre production par contrat. Investissement \$2,500. Écrire à La Presse, ref. 2364, C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

AI - c/46/Person Consultants International associé ou non, 389-1311

714 FRANCHISES

COMPAGNIE renommée recherche personnes sérieuses avec capital de \$4,000 pour opérer concession de vente de produits de qualité dans régions "Vallée-de-la-Beauce", "Vallée-de-la-Québec", "Vallée-de-la-Montagne". Profil annuel possible dans les \$150,000. 333-8580.

715 OCCASION UNIQUE

Franchises disponibles. Concept révolutionnaire, ouvert 3 jours semaine. Marge de profit élevée garantie. Spécialité: liquidation de faillites, prise de possession bancaire, et surplus d'inventaire. Territoires disponibles: Valleyfield, Braxford, Lasalle, Anjou, St-Hippolyte, Gravel, Trois-Rivières, Sorel, Victoriaville, Joliette, etc. Michel Corrivé ou Normand Bouchard 273-8440.

716 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES

Pré-solde, pré-faillite. Références B.E.C. Bouthillier et Ass. 931-4837.

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.

DENCOL MTG - 342-1354

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

ADMINISTRATION ECONOMIQUE

Services de secrétariat

Bureaux meublés disponibles. SAV/SL, 1240 Beaumont, 340-1990

14. PRÉSIDENT PROPRIÉTAIRE

Vous avez une entreprise ou

industrie. Votre qualité de vente n'est pas

satisfaisante? Un appointement s'impose!

NOUS AVONS LA SOLUTION! Écrire à:

T. Mazzarino

C.P. 202 St-Martin

Laval H7V 3P5

718 ARGENT DEMANDÉ

CHECHONS prêteur privé, 1ère, 2e hypothèque, 200-982, 9h à 5h

725 TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITÉ, tenue de livres, gestion conseil, excellentes références, Lillio Senti, 674-4908.

COMPTABILITÉ, tenue de livres, impôt, bureau d'expert comptable, 5872 boul. Leger, 325-9599.

726 INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

TRAITEMENT DE TEXTES, service rapide, efficace, biligne, 270-1262 Suzanne Benoit.

730 ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ

SISTÈME TÉLÉPHONIQUE VANTAGE 12

Suite au déménagement de notre

usine et de nos bureaux, nous

avons à votre disposition un

système téléphonique complet

"Vantage 12" (fabriqué par Nor-

thern Telecom), avec une capacité

de manœuvrer à extensions ex-

ternes et 12 extensions locales.

Cet équipement n'a seulement que

10 mois d'utilisation et offre épa-

lement les appels conférence,

système d'interphone, rappels, ne

pas déranger, haut-parleurs et

plusieurs autres caractéristiques.

Notre contrat "tout fixe" avec Bell

Canada pour ce système est

présentement à vendre avec un

escompte attrayant.

Tous les intéressés sont priés de

communiquer avec: M. Howard

Cohen, Des Composants des Bâ-

timents Standard, au 514-957-9161.

735 L'IMMOBILIER

Avons plusieurs propriétés très

avantageuses, bon rendement,

479-9234.

736 OCCUPATION TIER OCTOBRE

5430 boul. Cousineau angle Cedar-

re à St-Hubert. 7000 pi car. com-

mercial 2007 car. de maître

climatisé; 1000 car. bureaux cli-

matisés; 4000 car. entresol. Bien

situé, grande circulation, idéal

magasin de meubles, etc., station-

nement asphalté, éclairage exté-

rieur. Courtier protégé 445-2332.

Amérique latine: les investissements ont chuté de 30 p. cent en deux ans

■ Pendant vingt ans l'Amérique latine a bénéficié d'une croissance annuelle de son PIB (Produit intérieur brut) de 5,8 pour cent en moyenne, dont l'élément moteur était le haut niveau des investissements (hausse annuelle moyenne de 7,4 pour cent).

JEAN POULAIN

En dollars constants (de 1984) le volume global des investissements est passé de \$41 milliards en 1960 à \$84 milliards en 1970 pour atteindre un sommet en 1980 avec \$168 milliards.

Depuis ce volume n'a pas cessé de se rétrécir pour se retrouver en 1984 à \$118 milliards, une baisse de \$50 milliards ou près de 30 pour cent.

Dix ans plus tôt, en 1974, le volume de ces investissements s'établissait déjà à \$126 milliards.

Or ce sont précisément ces investissements, en grande part originant de l'étranger, qu'il a fallu réduire de façon drastique pour faire face au service de la dette extérieure, tuant ainsi en quelque sorte la poule aux œufs d'or.

Les gouvernements du continent sud-américain se sont de plus trouvés dans l'obligation, par leurs déficits budgétaires liés à la récession mondiale, à réduire leurs dépenses et à introduire des programmes d'austerité dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Comme la capacité d'un pays à

absorber les nouvelles technologies et à développer lui-même l'innovation s'appuie sur la formation de techniciens et de scientifiques, l'on se retrouve à nouveau dans un cercle vicieux: moins de scientifiques amènent moins de recherche et développement, ce qui retarde l'introduction de techniques étrangères et plus généralement, de progrès.

C'est ce qui ressort du rapport annuel de la Banque inter-américaine de développement à Washington, qui a été rendu public aujourd'hui.

Exportateur net de capitaux

La détérioration de la situation financière s'est encore accentuée par la réduction sensible du flux de fonds étrangers au point que depuis 1982 l'Amérique latine, dans son ensemble, est exportatrice nette de capitaux, situation qui aggrave encore sa capacité de développement économique.

D'une part, le flux net de fonds étrangers s'est sensiblement amenuisé, pendant que, d'autre part, le paiement de dividendes aux maisons-mères étrangères sur les profits des filiales et l'intérêt sur la dette extérieure restaient à des niveaux élevés.

Au seul chapitre de l'intérêt sur la dette extérieure le montant en cause pour les quatre années de récession en Amérique latine totalise \$100 milliards.

Encore ce chiffre ne comprend-il pas les montants non enregistrés des « fuites de capi-

taux », souligne le rapport annuel.

Selon ses auteurs peu d'espoir subsiste de voir l'Amérique latine émerger de cette récession qui s'étend depuis quatre années à moins qu'elle ne puisse réduire sensiblement ses transferts nets de ressources à l'étranger, qui ont totalisé \$100 milliards en quatre ans.

Le rapport 1986 intitulé: « Le progrès économique et social en Amérique latine » insiste donc pour que le flux de capitaux extérieurs entrant dans cette région du monde, tant privés que officiels des gouvernements soit accru.

Au cours des dernières années, ajoute le document, la source principale de revenus pour faire face aux paiements d'intérêt sur la dette extérieure, a été le surplus de la balance commerciale, surplus atteint grâce à de fortes coupures dans les importations.

Mais cette réduction des importations en Amérique latine incluait l'entrée de biens d'investissement (équipements de production) en provenance des pays industrialisés, provoquant des millions de chômeurs.

Le prix à payer en retardant la reprise économique est devenu intolérable tant pour les pays d'Amérique latine que pour ses principaux partenaires économiques, les pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), souligne le rapport.

« Si les importations de l'Amérique latine doivent reprendre leur croissance il faut que cette région du monde puisse accroître ses exportations, puisse obtenir plus de financement extérieur — tant officiel que privé — et puisse bénéficier d'une réduction dans le service de sa dette.

Baisse du revenu personnel

La récession en Amérique latine a réduit le PIB par habitant (Produit intérieur brut), qui a baissé de \$1 933 en 1980 à \$1 782 en 1985.

Car si le PIB global s'est accru d'un maigre 3,9 pour cent entre 1980 et 1985, la population dans l'intervalle est passée de 341 millions à 385 millions, une progression de 12,7 pour cent, ex-

pliquant la chute du revenu par tête.

Or la réduction des dépenses

sociales a eu pour effet d'accentuer les différences et faire perdre les gains sociaux antérieurs.

AFFAIRE LEVINE

Deux financiers plaident coupable

■ NEW YORK (AFP) —

Deux responsables de firmes d'investissement new-yorkaises mis en cause dans l'affaire Levine — le plus grand scandale financier de Wall Street — ont plaidé coupable jeudi et admis avoir profité d'informations confidentielles sur des transactions entre sociétés.

MM. Ira Sokolow, ancien vice-président de Shearson Lehman Brothers Inc. et David Brown qui travaillait pour Goldman, Sachs and Co., ont décidé de coopérer avec la justice en plaidant coupable, a précisé M. Charles Carberry, assistant de l'avocat général.

M. Dennis Levine, le principal accusé, avait également au début de l'été décidé de plaider coupable. M. Levine a réalisé plus de 12 millions de dollars de gains en Bourse en cinq ans, grâce à des informations confidentielles qu'il obtenait dans les différentes firmes d'investissement où il travaillait ou à des tuyaux d'autres financiers.

M. Sokolow a admis qu'il

avait informé M. Levine à plusieurs reprises: en 1983 sur le projet de RCA Corp. de vendre sa filiale de services financiers au groupe bancaire Manufacturers Hanover, et en 1985 sur des discussions sur une éventuelle fusion entre Sperry et ITT.

M. Brown a reconnu également avoir donné des tuyaux par l'intermédiaire de Sokolow à M. Levine sur un rachat de McGraw Edison et une offre d'achat de Houston Natural Gas par Internorth Inc.

Pour ces indications, M. Sokolow a indiqué à la justice qu'il avait touché l'année dernière \$85 000 dollars de M. Levine, somme qu'il n'a pas déclarée aux impôts.

En juillet dernier, rappelle-t-on, M. Sokolow avait accepté de verser tous les bénéfices tirés de ses relations avec M. Levine à la Commission des opérations boursières (Securities and Exchange Commission). Selon cette dernière, M. Sokolow a touché de M. Levine au total 210 000 dollars.

À NOTER

JEUDI

■ Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Montréal et présentation du programme de l'exercice 1986-1987. Au Reine Elizabeth. Renseignements: 288-9090.

■ Session d'information sur la fiscalité municipale organisée par la Chambre de Commerce du Québec et portant sur l'article 65,1 de la Loi sur la fiscalité municipale. À l'auditorium de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville-Marie. Renseignements: 844-9571.

■ Déjeuner-causerie organisé par l'Institute of Real Estate Management (IREM-Québec). Invité: M. Guy Préfontaine, vice-président et directeur général, Place Desjardins. Au Mount Stephen Club. Renseignements: 878-4651.

VENREDI

■ Salon du chauffage et du confort au foyer qui se tiendra les 12, 13 et 14 prochains à la Place Bonaventure. Ouvert au public. Pour renseignements: 397-2222.

VOLVO

Tout pour vous satisfaire

25 ans d'expérience auprès du public

VOLVO
LEMENH

3839, boul. Taschereau, Saint-Hubert
678-1220



Centre de formation des professionnels de la vente

REPRÉSENTANTS ET VENDEURS:
Améliorez vos techniques de vente en 40 heures!

Deux programmes de formation, au choix:

CINQ JOURS CONSECUTIFS

- cours de 13h00 à 22h00
- chaque lundi, du 22 septembre au 20 octobre 1986
- groupe limité à 16 participants
- frais de 460\$, déductibles d'impôt

COURS DU SOIR

- cours de 19h00 à 23h00, les mardis et mercredis
- session de 5 semaines, du 23 septembre au 22 octobre 1986
- groupe limité à 16 participants
- frais de 460\$, déductibles d'impôt

LES OBJECTIFS (communs aux deux programmes)

Vous appliquez sur-le-champ les techniques apprises. Vous vendez plus et mieux, et vous augmentez vos revenus. Vous obtenez une attestation en fin de cours et de la documentation pour référence.

INFORMATION ET INSCRIPTION: 325-4414

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Nous sommes une Compagnie à forte croissance et d'envergure internationale, solidement implantée au Québec.

Nous recherchons:

- Un(e) représentant(e) qui saura s'intégrer au sein d'une équipe dynamique et professionnelle, pour un territoire protégé, situé sur l'île de Montréal.
- Il (elle) aura la responsabilité de s'occuper d'une importante clientèle et devra être en mesure de la conseiller pour ses besoins actuels et futurs.

Nous souhaitons un(e) collaborateur(trice) ayant une expérience professionnelle de la vente, ou encore, une formation académique en marketing, qu'il (elle) soit également bilingue, discipliné(e) ayant le sens de l'organisation et la volonté de réussir.

La rémunération sera déterminée par les résultats obtenus, et le(a) candidat(e) bénéficiera d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Cette offre est une excellente opportunité, due à des circonstances particulières.

Si vous recherchez un défi stimulant et pensez être la personne qu'il nous faut, veuillez communiquer par téléphone entre 8:30 et 16:00, lundi le 8 septembre 86,

(514) 866-2773

Note: Toutes les applications seront traitées de façon confidentielle.

Lorsque vous louez une Audi 5000 S, vous louez beaucoup.



492.00\$

Exemple typique:
Par mois + 9% taxe de vente applicable (60 mois). Versement initial: 2500.00\$. Valeur résiduelle 6800.00\$. Offre en vigueur jusqu'au 19 sept. 1986.

*Le prix peut varier selon les termes de location choisis par le client. Les taux de location peuvent varier chez les différents concessionnaires.

- Quelques éléments de l'équipement standard: moteur de 5 cylindres de 2.2 litres à injection d'essence développant 110 C.V. ■ Freins assistés à disques aux 4 roues avec rotors ventilés à l'avant
- Phares à lode aérodynamiques ■ Verrouillage électrique central ■ Deux prises pour écouteurs à l'arrière ■ Sièges avant électriques avec mémoire de 4 positions pour le conducteur ■ Accoudoir central arrière avec sac à skis ■ Sièges avant chauffants ■ Rétroviseurs électriques extérieurs chauffants ■ Tôle entièrement galvanisée ■ Garantie de 6 ans contre les perforations par la corrosion ■ La Carte Audi: la carte qui paie l'entretien de votre voiture pendant trois ans quelle que soit la distance parcourue.

Nous avons une grande sélection de véhicules pour location immédiate. Téléphonez-nous aujourd'hui.

Centre Ville
Auto Miliz Limitée
937-5701

Laval
Arbour Automobiles Limitée
382-2731

Longueuil
Vallée Automobiles Inc.
679-0890

Montréal
Les Automobiles Popular Inc.
274-5471

Montréal-Nord
Nordest Volkswagen Limitée
325-3422

Ville Lasalle
Automobiles Autohaus Limitée
364-2753

Ville Mont-Royal
Auto Hamer (1979) Limitée
737-7686

GATT

Chacun reste sur ses positions

■ LISBONNE (AFP) — Les grands du commerce mondial ont manifesté leur identité de vues sur les objectifs de la prochaine grande négociation commerciale et, dans le même temps, se sont mutuellement menacés de ne pas y participer si leurs propres revendications n'étaient pas satisfaites.

Le commissaire européen Willy de Clercq a parlé samedi soir d'un « large consensus sur les objectifs et la substance, avec des différences de perception sur certains problèmes ».

De fait, la 12e réunion quadripartite (États-Unis, Communauté Européenne, Japon et Canada), qui s'est tenue vendredi et samedi à Sintra, près de Lisbonne, est loin d'avoir dissipé toutes les incertitudes qui pèsent sur la conférence ministérielle du GATT, le 15 septembre à Punta del Este.

Les trois Grands du commerce mondial et le Canada ont donc tour à tour soufflé le chaud et le froid. De fait et en dépit des propos apaisants de M. Willy de Clercq, chacun est resté sur ses positions. Les antagonismes cristallisés à Sintra risquent de déboucher sur un réveil difficile à Punta del Este.

La cohésion, qui s'est clairement dégagée sur les problèmes politiques prévisibles (refus d'une éventuelle expulsion de l'Afrique du Sud du GATT, hostilité à une participation de l'URSS au prochain round et accord sur la réadmission de la Chine), a buté sur des divergences d'approche et de tactique. Et les jours sont maintenant comptés pour éviter que les travaux des 92 pays attendus en Uruguay ne prennent l'allure d'une véritable foire d'empoigne.

La Communauté Européenne a menacé d'invalider en quelque sorte, par une réserve générale, les résultats de la conférence si elle n'obtenait pas satisfaction sur un meilleur équilibre entre les droits et obligations du Japon.

Selon une source bien informée, les États-Unis auraient assoupli leur position sur ce point et prêté une oreille plus attentive à la démarche communautaire. Cette attitude, qui serait la principale évolution constatée à Sintra, demande encore à être confirmée dans les faits.

Les représentants de Tokyo ont, quant à eux, signifié qu'une pareille mise en cause du Japon sonnerait la fin du système multilatéral. Pour les japonais, auxquels les européens et en particulier la France reprochent de bénéficier d'avantages structurels excessifs dans leurs échanges commerciaux, il n'est pas question que le problème soit traité au GATT.

Enfin les États-Unis ont clairement prévenu qu'ils ne participeraient pas au prochain round s'ils n'obtenaient pas satisfaction, non seulement sur l'agriculture, mais encore et surtout sur l'inclusion dans la négociation globale des trois grands thèmes non traditionnels: les services, la propriété intellectuelle et les investissements.

Grains: rien de nouveau

■ THUNDER BAY (PC) — Aucun développement n'est survenu au cours de la fin de semaine en ce qui concerne le conflit de travail qui sévit dans les terminaux à céréales de Thunder Bay.

« Il n'y a eu aucun développement », a déclaré lors d'une entrevue M. Frank Mazur, le président du syndicat de 1 200 membres affilié au Syndicat des employés de chemins de fer, de l'aviation et du transport maritime.

Depuis le 3 septembre, le conflit de travail paralyse le plus important port de céréales au Canada, Thunder Bay, où on transborde les céréales des wagons de chemins de fer aux navires des Grands-Lacs.

Environ 500 employés du Saskatchewan Wheat Pool, le plus important des six terminaux céréaliers de ce port du lac Supérieur, ont déclenché la grève; les cinq autres compagnies ont immédiatement décrété un lock-out, mettant à pied 700 travailleurs.

PARLONS COURTAGE

avec les Spécialistes des Fonds d'Investissement



**DANIEL
BISSONNETTE,**
B.A.A., Adm.A.
Duvernay, Laval

"Il est très important que notre approche et nos outils de travail facilitent à nos clients une parfaite compréhension du processus de la planification financière, une connaissance des produits financiers disponibles adaptés à leurs besoins et de ceux que nous recommandons. Et que nos clients comprennent le pourquoi de nos recommandations."



JOSEPH BAGDIAN
Outremont

"Notre profession exige un entraînement et un développement continuel dans les secteurs techniques des investissements, de la taxation et de l'assurance. D'autre part, les habiletés de communication sont toutes aussi importantes pour tenir nos clients informés de sujets complexes dans un langage compréhensible."



FRED ELLIOT
Toronto

"La plupart de mes clients sont des amis de longue date. Ce sont des gens pratiques. Pas des spéculateurs ni des joueurs. Face à l'argent, ils désirent une approche compréhensible, dénuée d'inquiétude. C'est l'approche que nous favorisons à NFBC. La stratégie d'investissement dite 'Gestion par secteur' est un exemple de notre façon de garder les choses simples mais sophistiquées."



GUY PRESCOTT
Montréal

"Plusieurs de mes clients prennent avantage des REER collectifs en collaboration avec leurs employeurs. Maintenant, grâce aux changements proposés dans la législation, le courtage des services de groupes prend une nouvelle importance pour les employeurs et les employés."



**JOSEPH
PETTINICCHIO,**
C.G.A.
Chomedey, Laval

"Comme comptable, j'ai une tendance naturelle à attacher une importance particulière à la planification fiscale avec mes clients. Mais ce n'est pas toujours l'aspect le plus important à considérer. À titre d'exemple, le livre dans l'investissement offre des avantages fiscaux significatifs à ceux qui se qualifient. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde."



AMNON SCHIEIR
Ville Mont-Royal

"Être capable d'offrir d'excellents services d'assurance (vie, invalidité et rentes), c'est essentiel. De pouvoir les offrir en même temps que nos services d'investissement me rend capable de satisfaire la majorité des besoins financiers de mes clients, en toute objectivité."



DANIEL BARNABÉ
Ottawa

"Le courtage des fonds d'investissement permet au client de combiner haute performance et sécurité dans l'investissement. La sélection de fonds de haute qualité est très grande. Nous choisissons des portefeuilles de qualité supérieure, bien orientés, les comparons entre eux - en utilisant certains facteurs de comparaison - et recommandons ceux qui conviennent le mieux à nos clients."



MARCEL GOYETTE
Granby

"Après 6 ans dans l'industrie des services financiers, je trouve que NFBC et ses principaux fournisseurs offrent une excellente administration et une large variété de services tels que les REER et les FEER sous gestion ou autogérés, les régimes d'épargne-études, les services de fiducie personnelle et de planification successorale."



WILLIE MORIN
Brossard

"C'est agréable de visiter les clients quand vous pouvez compter sur les meilleurs gestionnaires au monde tels ceux de AGF, Bolton Tremblay, Morgan, Mackenzie, Templeton, Trimark, United et Universal. À lui seul, ce groupe gère plus de 45 fonds."



MICHEL CHEVRIER
Sorel

"J'aime les fonds d'investissement parce qu'ils sont très flexibles. Vous pouvez vous en servir comme REER, FEER, REEE ou comme comptes ouverts. Ils permettent un contrôle de l'impôt grâce aux intérêts, dividendes ou gains de capital. Et ils sont de bons véhicules pour les individus et les groupes."



JIM BOWMAN
Windsor

"Comme certains de mes associés, j'ai passé 20 ans de ma vie captif d'une compagnie. Durant ce temps, je réalisais que la performance d'investissement de cette compagnie était assez faible mais acceptable. Depuis ma venue à NFBC, j'ai découvert que les clients s'intéressent réellement aux performances. Nous comparons les rendements. Si un fournisseur déçoit, nous en choisissons un autre."



RICHARD CAMPBELL,
B.Rel.Ind.
St-Hyacinthe

"Je viens d'obtenir un grade universitaire. Je trouve que ma carrière avec NFBC prolonge en quelque sorte ma formation technique mais me permet de plus d'acquiescer une expérience pratique en servant mes clients. Je trouve cela très satisfaisant. C'est aussi très rassurant de pouvoir compter sur toute l'expertise professionnelle dont j'ai besoin."



PIERRE LAROCQUE
St-Jean

"Plusieurs de mes clients sont des gens d'affaires et des professionnels. Les deux choses qu'ils apprécient le plus sont la comparaison complète des produits, de leur coût et de leur performance et la certitude que si je décide de quitter pour une autre compagnie, je pourrai continuer à bien les servir."



**HENRI-PAUL
VACHON**
Terrebonne

"Plusieurs de mes clients sont à une période de leur vie où ils ont besoin de réduire leurs dettes et de se bâtir un actif rapidement. Je leur recommande un ou plus d'un programme d'accumulation d'argent. Ces programmes donnent à l'investisseur modeste et méthodique un accès aux hauts rendements qui font croître plus rapidement leur actif."



CENTRE NATIONAL DE COURTAGE FINANCIER INC.



L.E. BARNABÉ
Président

Nous fournissons des services financiers aux gens occupés. Très occupés: famille, carrière, vie sociale. Nos services sont offerts exclusivement par nos représentants à travers un réseau de bureaux de district.

Pour être adéquats, des services financiers doivent être adaptés à chaque client. De plus, il est essentiel de recourir à quelqu'un qui connaisse bien le client, soit bien renseigné sur les principes de saine planification financière et disponible pour offrir le service, l'information ou l'orientation dans le labyrinthe financier.



R.N. MORRIS, B.Sc.
Vice-président général

Nous avons un enregistrement de courtier en fonds d'investissement et d'agent pour les produits d'assurance (vie et invalidité). Cet enregistrement est le plus

adéquat: il permet à nos représentants d'offrir aux gens actifs qui sont nos clients, le maximum de souplesse dans la satisfaction de leurs besoins financiers. Dans l'industrie des produits financiers, ces deux secteurs - fonds d'investissement et assurance-vie - sont les plus dynamiques: les deux sont en évolution et en croissance rapides.

Jetons un coup d'œil sur les fonds d'investissement, une industrie dans laquelle nous nous spécialisons.



N. CADIEUX
Vice-président,
Ressources humaines

Autrefois, les fonds d'investissement prévalaient le concept de "la même peinture pour tous". Aujourd'hui cette industrie se spécialise dans des produits orientés vers des portefeuilles de très haute qualité. Résultat net, les fonds d'investissement sont devenus les investissements les plus sophistiqués sur le marché. Ils offrent la liquidité, la diversification et l'éventail complet des produits: de la volatilité des valeurs spéculatives à la sécurité des fonds de retraite.

Aujourd'hui les clients ont accès aux portefeuilles individuels des bons du trésor, aux obligations à long terme et à haut rendement des gouvernements et des sociétés, aux actions privilégiées de haute qualité, aux titres transigés sur les marchés boursiers du Canada, des États-

Unis, du Japon, de l'Europe et de l'Australie, aux investissements dans certains secteurs économiques choisis comme la pétrochimie, les mines, les métaux précieux et l'immobilier.

Nos clients peuvent alléger leur fardeau fiscal en choisissant des rendements impliquant des intérêts, des dividendes et des gains de capital - autant canadiens qu'étrangers. Ils peuvent utiliser leurs investissements comme leviers et reorganiser leurs affaires de façon telle que des intérêts non déductibles puissent le devenir aux fins d'impôts; ils peuvent se protéger contre une baisse des taux d'intérêt ou une hausse de l'inflation; ils peuvent investir en dollars américains ou tirer parti de l'accroissement de la valeur du yen.



R.S. MCKENZIE
C.A. (Aust.), M.B.A.
Vice-président,
Finances et Administration

Jamais la gestion des fonds d'investissement n'a été meilleure grâce à une compétition qui force chaque firme à réaliser la meilleure performance dans sa sphère d'activités.

En plus de leur présentation habituelle comme investissements ouverts, les fonds d'investissement sont aujourd'hui offerts sous différentes formes: régime enregistré d'épargne-retraite, fonds enregistré de revenus de retraite (comptes sous gestion ou autogérés), régimes enregistrés d'épargne-études, programmes

d'investissement systématique ou programme de retrait systématique.

L'industrie de l'assurance suit un processus similaire de révolution. De nouveaux produits d'assurance apparaissent régulièrement sur le marché, tels les produits de nouvel argent ("new money"). Les taux d'assurance sont parmi les rares choses dont le prix a diminué.



F. MORENCY,
M.B.A., Adm.A.
Directeur de la recherche

Nous sommes enchantés de constater que de plus en plus de jeunes gens hautement scolarisés entrent dans notre industrie. Cette nouvelle tendance est de nature à améliorer considérablement le standard de notre profession et amènera une révolution dans la qualité des conseils et des services aux clients. Chez NFBC, nous sommes heureux de pouvoir déjà compter sur plus de 300 représentants, ce qui fait de notre compagnie l'une des plus importantes au Canada dans notre champ d'activités.

Notre industrie est passionnante: de l'intérieur, comme créatrice ou distributrice de services, et de l'extérieur, pour le client et l'utilisateur de ces services.

Nous entrevoyons l'avenir avec enthousiasme: l'évolution constante de notre rôle et la tendance de l'industrie elle-même à fournir sous un même toit des services plus complets et coordonnés assureront aux clients de nouveaux avantages.

LE CHOIX DES FONDS D'INVESTISSEMENT

Les deux éléments les plus importants des fonds d'investissement sont le portefeuille et le gestionnaire.

La connaissance du portefeuille nous permet d'établir une structure d'investissement qui minimise l'impôt, contrôle la variabilité et le rendement, sélectionne les marchés et les types de valeurs à intégrer.

Le gestionnaire d'un fonds est une compagnie dont le rôle est de gérer de larges sommes d'argent. Chaque compagnie a sa spécialité, chacune a aussi sa propre philosophie d'opération. Certaines compagnies gèrent seulement des fonds accessibles au grand public; d'autres gèrent d'importants comptes de fiducie ou des fonds de retraite. Certaines investissent seulement dans des marchés généraux, d'autres se spécialisent dans les obligations ou les ressources canadiennes.

Comme pour toutes les compagnies, plusieurs compagnies de gestion de fonds d'investissement sont bonnes; seulement quelques-unes sont excellentes.

À titre d'exemple, un fonds bien connu de retraite a connu une croissance de 13,6% dans une année terminée le 30 juin 1986 et une croissance de 13,7% pour une période de 10 ans. Pas mal à première vue!

La réalité c'est que ce fonds s'est classé au 85e rang sur 115 portefeuilles de même catégorie selon un rapport du Financial Post. Dans cette même catégorie, d'autres portefeuilles ont

obtenu des rendements de plus de 43% pour la dernière année et de plus de 20% sur 10 ans. Pour un investissement de \$10,000 - et sur une période de 10 ans - cela signifie un résultat approximatif de \$62,000 au lieu de \$36,000 approximativement - toute une différence!

Dans l'industrie, il existe un groupe de gestionnaires qui se sont illustrés en obtenant de façon constante d'excellentes performances. Nous les recommandons à nos clients. Ce sont:

- LES FONDS D'INVESTISSEMENT AGF
- LES FONDS BOLTON TREMBLAY
- MACKENZIE FINANCIAL CORPORATION
- FONDS SOUS GESTION MORGAN
- TEMPLETON MANAGEMENT LTD.
- TRIMARK GESTION DE PLACEMENTS INC.
- GESTION FINANCIERE UNITED L.TÉE.
- THE UNIVERSAL GROUP OF FUNDS

Ce groupe administre - à lui seul - des sommes supérieures à 7 milliards, à travers des fonds variés, des fiducies et des comptes de retraite.

Comment choisir un bon fonds? Avoir un choix parmi les centaines de fonds disponibles, les innombrables rendements, la variété des portefeuilles, les différentes philosophies d'investissement, cela constitue une fonction à plein temps! C'est ce que nous faisons. C'est important.

☐ J'aimerais être renseigné(e) sur votre recherche relative aux fonds d'investissements.

☐ Je suis intéressé(e) à suivre un cours sur l'impôt fédéral personnel au Canada.

Centre National de Courtage Financier Inc.
7405, route Transcanadienne, bureau 280
Saint-Laurent (Québec) H4T 1Z2

Téléphone: (514) 335-5744

Nom _____ Occupation _____

Adresse _____

Téléphone _____

CUISINES 86

SÉRIAL D'AUTOMNE

AUSSI DISPONIBLES

- ☐ salles de bains
- ☐ salles de jeux
- ☐ rajouts
- ☐ TOUT GENRE DE RÉNOVATION

45% DE MOINS
que notre liste de prix
suggérée sur nos cuisines
en mélamine.

PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

RÉNOVATION L'ACADIE
9725, boul. L'ACADIE, Montréal

ESTIMATION À DOMICILE **337-0702**

HEURES D'OUVERTURE:
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi à mercredi, de 9 h à 18 h. Jeudi, vendredi, de 9 h à 20 h.

Houtart invite les chrétiens à ne pas ignorer les réalités de leur temps

« Le Christ n'est pas passé à côté des problèmes de son temps ». En faisant ce rappel, hier, au début de sa conférence devant les personnes présentes au congrès annuel de l'Entraide missionnaire, le prêtre belge

JULES BÉLIVEAU

François Houtart indiquait déjà qu'il allait traiter d'un devoir des chrétiens d'aujourd'hui : celui de « relire l'évangile à la lumière des réalités de son temps ».

François Houtart n'est pas un inconnu dans les milieux chrétiens les plus socialement engagés. Docteur en sociologie, diplômé de l'Institut supérieur international d'urbanisme appliqué à Bruxelles, fondateur du Centre de recherches socioreligieuses de l'Université de Louvain-la-Neuve, expert au concile Vatican II pour « La Constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps, fondateur du CETRI (Centre Tricontinental), il est un témoin particulièrement intéressé aux mouvements de libération en Afrique, en Asie et en Amérique latine.



photo Armamd Trotter, LA PRESSE
François Houtart.

Tout juste avant de participer au congrès de l'Entraide missionnaire, il était au Nicaragua.

Selon François Houtart, la sincérité du chrétien n'est pas suffisante : il lui faut en outre, s'il

veut bien modeler ses actions sur le message évangélique, observer la réalité de son temps et, pour ce faire, se procurer des instruments d'analyse adéquats.

C'est ainsi que le chrétien en viendra à comprendre que « la lecture de l'évangile avec les yeux des pauvres est la seule lecture objective ».

Suivra alors la compréhension de diverses logiques, dont les relations existant, par exemple, entre la prolifération des armes, l'accumulation des biens dans certains pays au détriment des pays les plus pauvres, le retour au conservatisme dans les pays occidentaux, le repli des religions sur elles-mêmes et la répression de l'Eglise des pauvres par d'autres Eglises.

Le conférencier a souligné que l'option préférentielle pour les pauvres est conflictuelle : « Jésus l'a expérimentée jusqu'à la mort. D'autres personnes l'expérimentent aujourd'hui. » Et il a indiqué que l'Eglise des pauvres, ou l'Eglise populaire, comme on la désigne parfois, n'est pas toujours bien acceptée de l'Eglise institutionnelle. « L'Eglise populaire, c'est bien,

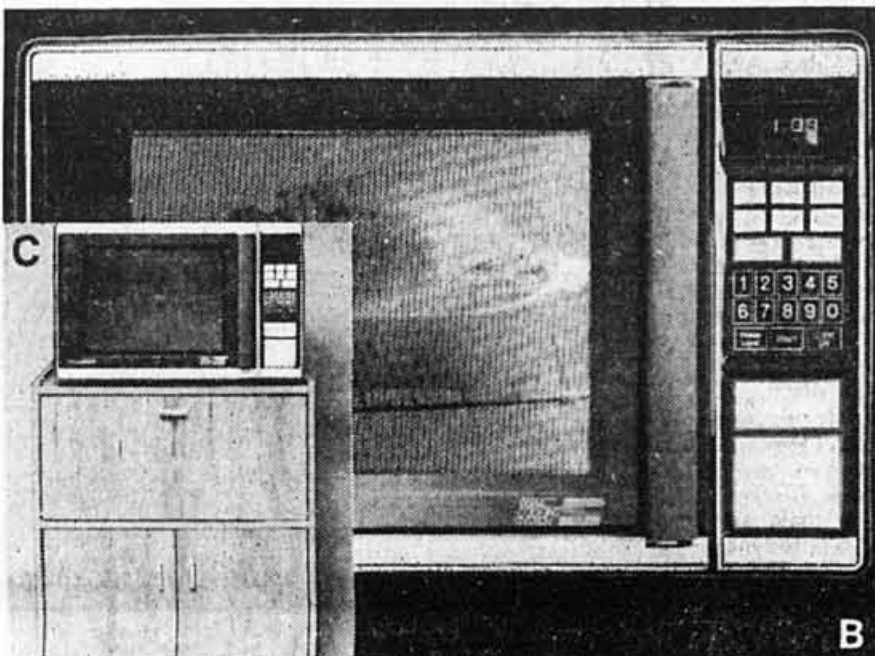
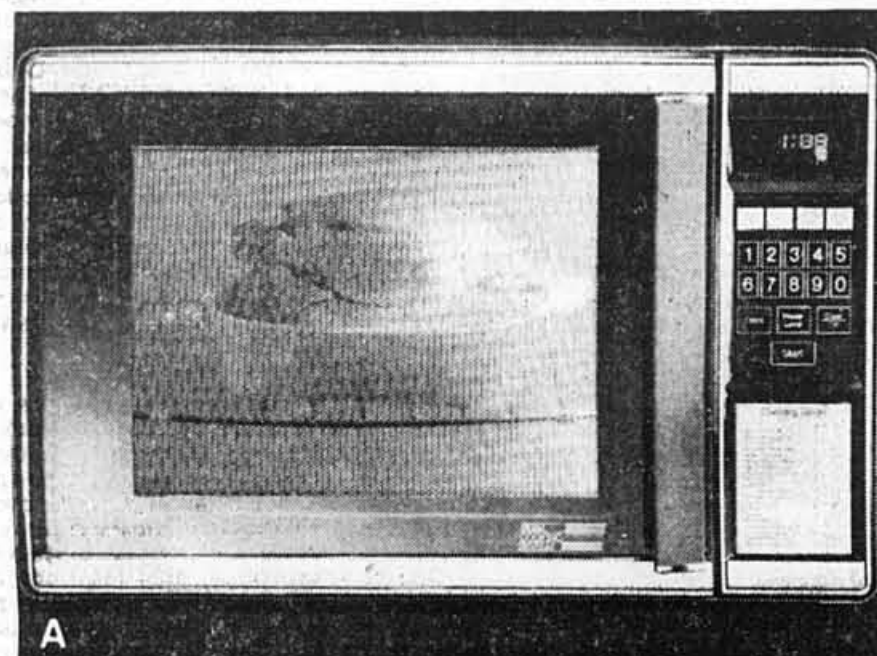
parce que si on parle d'une Eglise populaire, c'est qu'il existe aussi une Eglise... impopulaire ! », a-t-il noté au grand amusement de l'assistance.

Le prêtre-sociologue a poursuivi en signalant qu'il existe dans l'Eglise catholique « des politiques nuisibles et destructrices des pousses d'évangélisation de l'Eglise des pauvres ». « Nous avons le devoir de le dire, a-t-il déclaré. Et cela n'est pas une infidélité envers l'Eglise. »

François Houtart a également abordé la question du rapprochement de certains chrétiens avec le gouvernement socialiste de leur pays. « Ce n'est pas parce qu'il y a eu des périodes d'inquisition dans l'Eglise que je dois perdre ma fidélité à l'Eglise et à l'évangile ; et ce n'est pas parce qu'il y a eu le stalinisme que je dois mettre de côté toute idée de projet socialiste », a-t-il dit.

Et au sujet de la peur traditionnelle du communisme dans les milieux chrétiens, il a déclaré : « Ce qui est vrai de cette peur existe aussi dans certains milieux socialistes vis-à-vis du catholicisme. »

'BEAUMARK' m.d. ET 'PANASONIC' VOUS FONT ÉCONOMISER



RABAIS JUSQU'À \$100

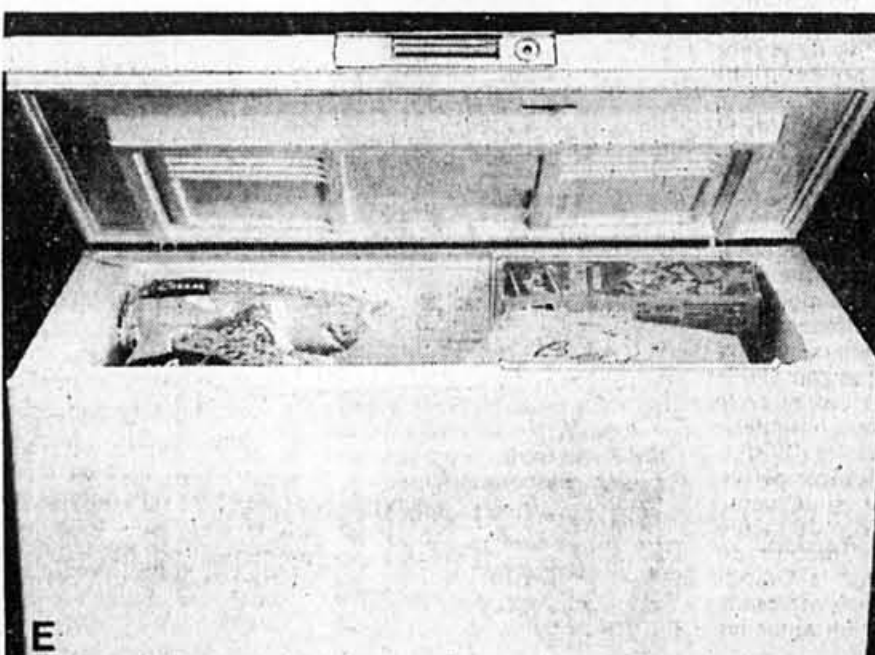
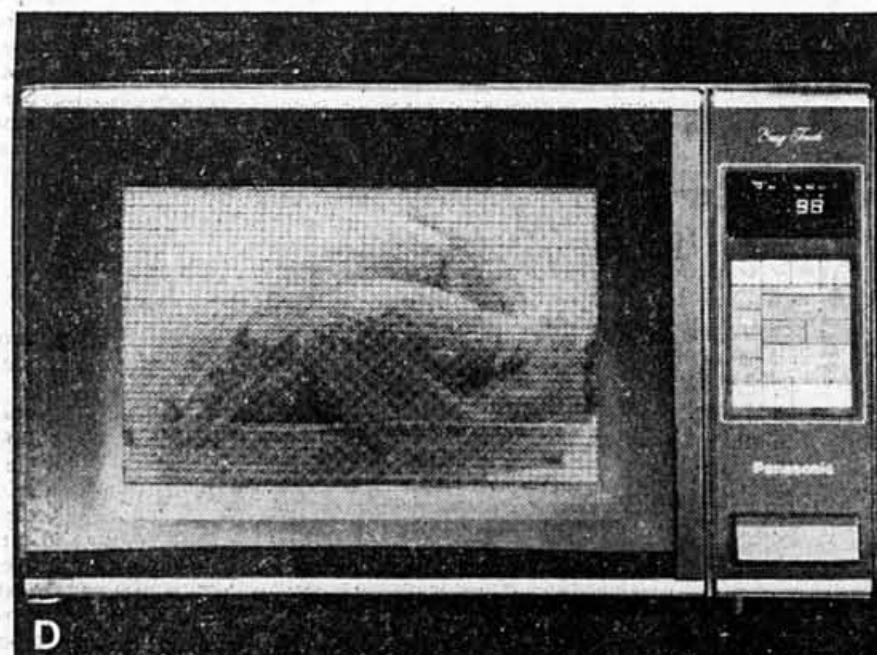
A. Rabais de \$60 sur four à micro-ondes 'Beaumark' m.d. Double système de cuisson, clayette de division, 10 intensités de cuisson. 39.6 L. N° 02260. Ord. 499.98, \$439

B. Rabais de \$100 sur four à micro-ondes 'Beaumark' m.d. de luxe. Double système de cuisson, sonde thermique, clayette de division. 39.6 L. N° 02270. Ord. 599.98, \$499

C. Rabais sur base pour four à micro-ondes N° 09968. Ord. 159.98, \$134

D. Four à micro-ondes 'Panasonic'. Commandes électroniques, commande décongélation en fonction du poids, intensité réglable. N° NE7765C. \$439

'Beaumark' m.d., rayon 627



RABAIS JUSQU'À \$100

E. Rabais de \$80 sur congélateur-coffre 'Beaumark' m.d. 212 L. N° 80720. Ord. 399.98, \$319

Rabais de \$70 sur congélateur-coffre 'Beaumark' m.d. 427 L. N° 81520. Ord. 509.98, \$439

Rabais de \$100 sur congélateur-coffre 'Beaumark' m.d. 654 L. N° 82320. Ord. 599.98, \$499

'Beaumark' m.d., rayon 627

RABAIS DE \$110

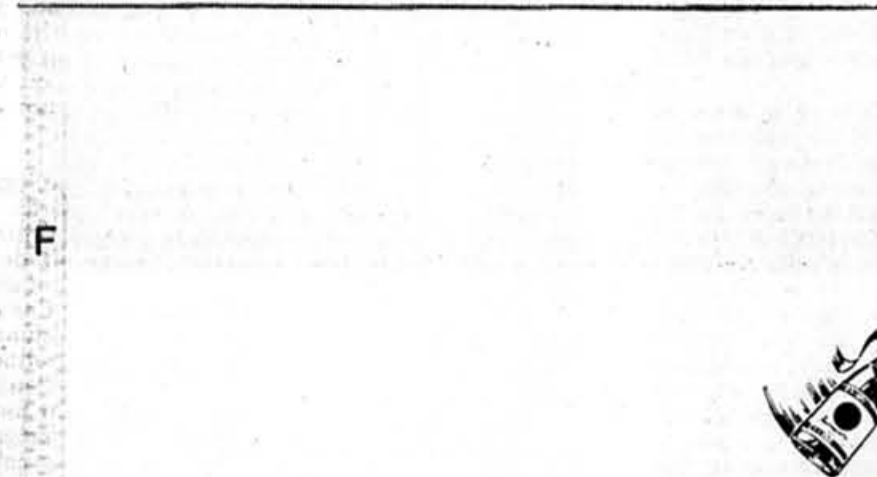
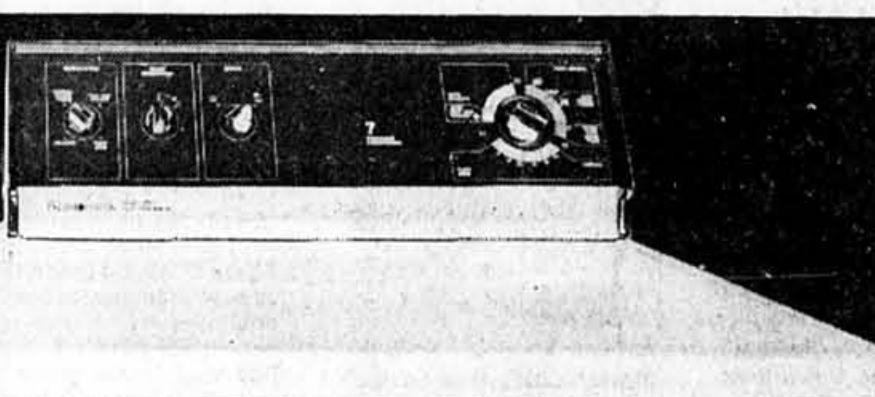
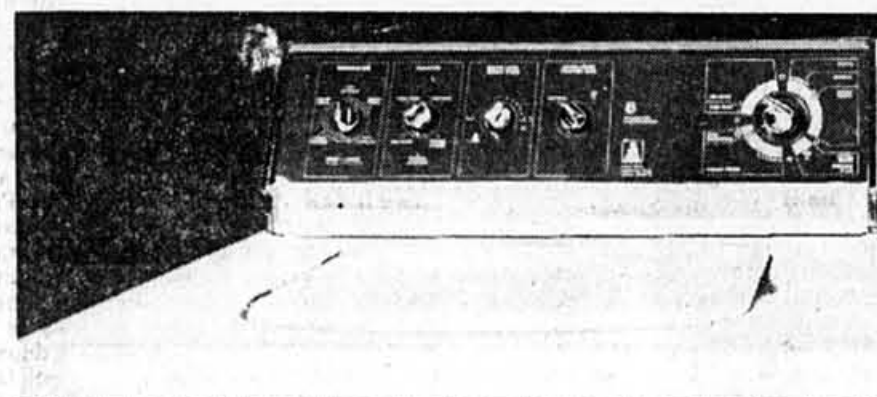
F. Machine à laver 'Beaumark' m.d. à agitateur pour lavages délicats. Plus 5 réglages de température lavage/rinçage et extra rinçage. Blanc. Amande \$10 en sus. N° 55050. Ord. 729.98, 619.98

'Beaumark' m.d., rayon 627

RABAIS DE \$100

G. Robuste sècheuse automatique 'Beaumark' m.d. 7 cycles et 4 réglages de température, sélecteur de cycles à signal sonore, support sur la porte et large ouverture. N° 65060. Blanc. Amande \$10 en sus. Ord. 519.98, 419.98

'Beaumark' m.d., rayon 627



Voyez notre programme de garantie prolongée 'Beaumark' m.d.

Beaumark m.d.

Un succès retentissant

la **3aie**



Simpson m.d.